



ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro 65 | Septembre 2022

Kinshasa, RDC

EDITEUR RESPONSABLE

MATATA PONYO Mapon

SUPERVISION

LOKOTA ILONDO Michel – Ange
NTAGOMA KUSHINGANINE Jean-Baptiste

REDACTION

BOKA MABELE David
KADIMA KAZADI Joël
LUBAMBA NGIMBI Hector
MUYOMBO USENI Justin
WAULA LUZINGU Sacré

CONTRIBUTION AUX ENCADRES

BAGENDABANGA Jean Riche

**CONCEPTION GRAPHIQUE
ET MISE EN PAGE**

MANZAMBI Moïse

PHOTOGRAPHE

MATA Yannick

CONGO CHALLENGE
L E M E N S U E L

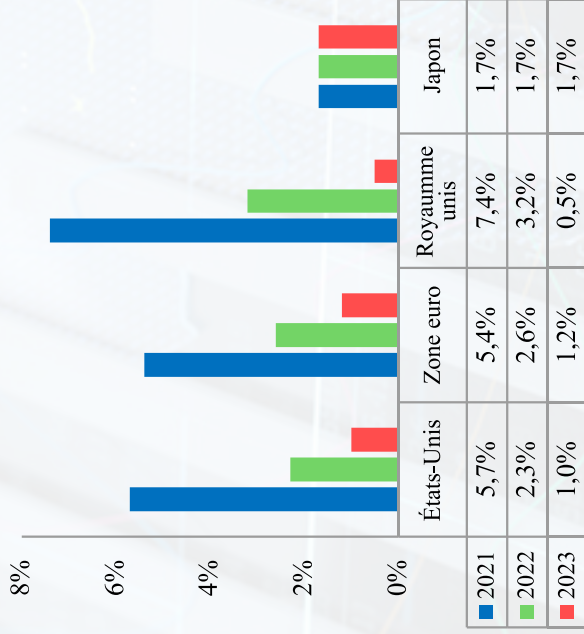
**ÉVOLUTION DE LA SITUATION
ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO**

Numéro 65 | Septembre 2022

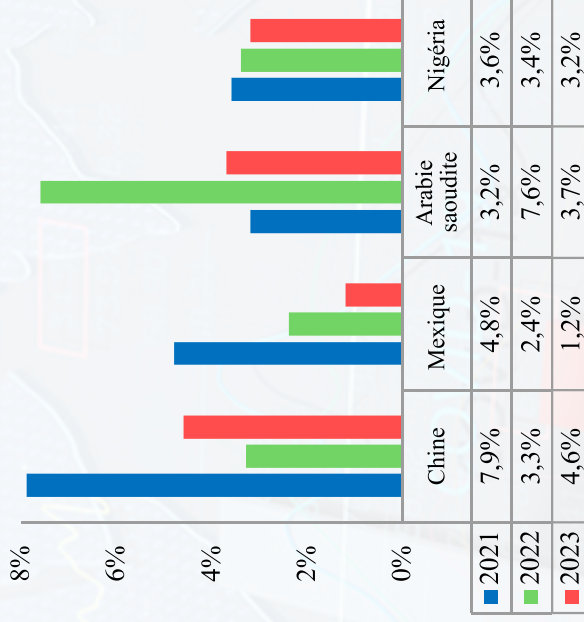
Kinshasa, RDC

Projections de la croissance économique dans le monde

Pays avancés



Pays émergents



Sommaire

Ce que je pense	6
Résumé exécutif	9
Contexte international	11
Croissance économique	11
Inflation	12
Marché financier	18
Marché des changes	20
Marché des produits stratégiques	22
Commerce international	23
Contexte national	29
Evolution de l'économie nationale	29
Activité économique	34
Dynamique des prix	35
Taux de change et réserves de change	36
Finances publiques	37
Evolution de la situation politique	39
Perspectives politiques et économiques	49





Matata Ponyo Mapon

Ce que je pense

Le monde a besoin d'un nouvel ordre politique

Ce que je pense est que l'ordre politique mondial actuel est suranné. Il est dominé par les États-Unis et l'Union européenne qui font preuve de moins d'impartialité pour régler les grandes questions politiques qui opposent les nations entre elles. C'est l'unilatéralisme occidental. Auparavant, l'ordre politique mondial était fondé sur l'équilibre de forces entre deux blocs politiques et militaires : le bloc Est et le bloc Ouest. C'était l'époque de la guerre froide. Le bloc Est était composé de tous les pays de l'Union des républiques socialistes soviétiques, URSS en sigle. Créée en décembre 1922, cette dernière était dirigée par la Russie, la plus grande puissance militaire du groupe. L'idéologie politico-économique était le socialisme, doctrine d'organisation qui fait prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers, au moyen d'une organisation concertée. L'État ou la communauté constitue un des acteurs majeurs du marché qui veille à l'équilibre socio-économique de la société. Au-delà, il y avait à travers le monde des pays qui se réclamaient proches de ce bloc, parce qu'ayant la même idéologie politique. C'était des pays socialistes ou communistes. Le Bloc Ouest était composé principalement des États-Unis et des pays de l'Europe de l'Ouest. Il était dirigé par les États-Unis, la plus grande puissance militaire de l'ensemble. L'idéologie politico-économique était et continue d'être le capitalisme, système de production dont les fondements sont l'entreprise et la liberté du marché. Au-delà, il y avait d'autres pays du monde qui se réclamaient de ce bloc, parce qu'étant de la même idéologie politique. C'était des pays capitalistes. La plupart des pays du monde appartenaient à l'un de ces blocs. Toutefois, quelques pays n'étaient ni à l'Est, ni à l'Ouest. On les appelait « pays non alignés ». Cette période d'équilibre sous tension s'est terminée avec l'effondrement de l'URSS en 1991.

Ce que je pense est qu'en l'absence d'un contre-poids politique au bloc Ouest, l'ordre politique mondial est menacé d'effondrement. Le monde est permanemment en déséquilibre en faveur des occidentaux qui dictent ce que les autres doivent ou ne doivent pas faire. C'est la dictature « démocratique ».

Soit, vous êtes avec nous, alors vous êtes un ange. Soit, vous n'êtes pas avec nous, alors vous êtes un diable. Le Conseil de sécurité, organe des Nations Unies chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationale, n'est plus en mesure de jouer son rôle de manière efficace. Créé en 1945, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, le Conseil de sécurité est composé de 15 membres dont cinq permanents, vainqueurs de cette guerre. Il s'agit des États-Unis d'Amérique, de la Grande Bretagne et de la France qui sont du bloc Ouest, et de la Russie et de la Chine qui sont du bloc Est. Chacun des membres permanents dispose d'un droit de veto qui lui permet de bloquer toute résolution ou décision, quelle que soit l'opinion majoritaire au Conseil. Ce système a fonctionné plus ou moins merveilleusement jusqu'à l'effondrement de l'URSS en 1991. À partir de cette date, certains membres permanents de l'Ouest, conscients de l'absence d'un contre-poids politique et militaire de taille, se passent parfois du Conseil de sécurité pour régler les questions cruciales de paix et de sécurité internationale en dehors des exigences établies par la Charte des Nations-Unies. Ainsi, le sort d'une nation et d'un peuple peut se décider parfois au conseil des ministres ou au parlement d'un autre pays ! On a vu les États-Unis d'Amérique attaquer l'Irak le 20 mars 2003 malgré l'hostilité de la France, de la Chine et de la Russie et sans l'aval du Conseil de sécurité. La raison avancée est que ce pays disposait des armes à destruction massive, ce



qui n'était pas vrai. Les américains ont brandi à l'endroit du Conseil de sécurité des fausses preuves d'existence de ces armes pour justifier leur attaque.

Qui pouvait l'imaginer !

Ainsi, l'Irak a été bombardé sous l'opération « Irak Freedom », son président a été pendu, et l'avenir d'un pays et d'un peuple a été détruit. À cause de ce mensonge d'État, l'Irak est devenu aujourd'hui un non-État. Personne n'a parlé de l'injustice d'État. Personne n'a parlé du tribunal international. La France, membre permanent du Conseil de sécurité, a aussi initié une guerre contre la Libye, en dépit de l'abstention de la Russie et de la Chine. Au nom de la prétendue « préservation de la paix et la démocratie en Libye », l'attaque a eu lieu. Le pays a été détruit, et son président a été tué. Aujourd'hui, la Libye est devenue un non-État, et sa situation d'insécurité déstabilise désormais les pays voisins. L'injustice ou la barbarie n'a pas été souligné face à cela. Tout récemment encore, la Syrie a failli être victime de cette « justice occidentale » ambivalente. Attaqué de l'intérieur par une rébellion soutenue par l'Occident, le pouvoir syrien n'a survécu que grâce à l'intervention salvatrice de l'armée russe. Et pourtant, l'Occident exigeait au préalable son départ du pouvoir pour le rétablissement de la paix en Syrie. Le Président François Hollande l'a déclaré ouvertement en face du Président Russe, Vladimir Poutine à Paris. N'eut-été le contre-poids militaire russe, la Syrie ressemblerait peut-être aujourd'hui à l'Irak ou à la Libye. Alors, si à l'époque, la Russie était intervenue pour protéger l'Irak, et par la suite la Libye, ces deux pays seraient-ils aujourd'hui de non-États ? La réponse est vraisemblablement non.

Ce que je pense est que la guerre en Ukraine démontre à suffisance l'incapacité de l'ordre politique mondial actuel à réguler la paix et la sécurité internationales au profit de tous les pays membres des Nations Unies de manière équitable. Aucune puissance militaire siégeant au Conseil de sécurité n'a été en mesure d'empêcher la Russie d'envahir l'Ukraine. Et pourtant, les États-Unis et l'Europe ont prévenu le monde de cette attaque avec des preuves irréfutables. Bien plus, ces derniers ne sont pas capables d'imposer la fin de la guerre en Ukraine. Car, la Russie fait tout simplement ce qu'ils ont fait respectivement en Irak et en Libye. Demain, la Chine fera à Taiwan ce que fait la Russie à l'Ukraine aujourd'hui. Après-demain, la Grande-Bretagne cherchera un terrain d'expérimentation de ses armes. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité font partie du club fermé des grandes puissances militaires du monde. C'est le vrai Conseil de sécurité. Ils ne se font jamais la guerre de manière directe. Les loups, dit-on, ne se mangent pas entre eux. C'est cela la justice internationale, mieux l'injustice internationale. Les plus forts ont toujours raison, les plus faibles ont toujours tort. Il faut donc réinventer l'ordre politique mondial. Il faut rétablir le contre-poids au pouvoir occidental qualifié d'impérialisme par certains, et d'ordre mondial unipolaire par le Président Vladimir Poutine. Voilà pourquoi, la plupart des pays en développement, sans toutefois accepter l'injustice apparente dont est victime l'Ukraine, soutiennent dans le silence la philosophie de base de la Russie qui consiste à recréer un contre-poids politique et militaire face à l'Occident. En définitive, l'ordre politique mondial actuel est injuste et destructeur à long terme. Il mérite d'être repensé en profondeur pour l'intérêt de tout



le monde, y compris des Occidentaux. Il vaut mieux prévenir que guérir. Sinon, avec la montée en puissance des économies et armées du bloc de l'Est comme la Chine

et l'Inde, aux côtés d'une puissance militaire comme la Russie à la recherche des alliés, la troisième guerre mondiale risque d'être inévitable.

Kinshasa, le 17 septembre 2022.

Résumé exécutif

Situation économique

- **Au niveau international**, la croissance économique des pays avancés devrait ralentir à 2,5% en 2022 et celle des pays émergents à 3,6% pour la même année, selon les projections économiques du FMI. Face à ce ralentissement de l'activité économique mondiale, un soutien budgétaire ciblé devrait contribuer à atténuer l'effet de cette potentielle récession sur les populations les plus vulnérables.
- D'après les projections de l'OCDE, l'inflation devrait être plus forte que prévue durant l'année 2022, accélérée par les prix alimentaires, énergétiques et des transports. Au regard de ces pressions à la hausse sur les prix, des politiques de resserrement monétaire plus agressives deviennent inévitables, au moyen notamment d'un relèvement progressif des taux d'intérêt.
- Au cours du mois de septembre 2022, les indices boursiers ont poursuivi leur chute entamée à la fin du mois précédent. Ces piètres performances boursières sont tributaires à l'engagement ferme des banques centrales à maintenir des politiques de durcissement monétaire en vue de freiner les hausses des prix observées dans la majorité des pays.
- Sur le marché international des changes, le dollar américain a continué de s'apprécier fortement par rapport à l'euro et à la livre sterling durant ce mois de septembre 2022, en raison principalement de la volonté de la Fed à poursuivre sa politique de hausse des taux. Du côté du continent asiatique, le yuan chinois a également reculé face au billet vert, et cet état des choses peut être aggravé par le ralentissement de l'économie mondiale qui menace les exportations de la Chine.
- S'agissant des matières premières, les cours du cuivre ont affiché une tendance à la baisse durant le mois de septembre 2022, sur fonds de l'affaiblissement de l'activité manufacturière en Chine. Les prix de l'or ont également fléchi à la suite des tensions à la hausse sur les marchés obligataires américains. Sur le marché du pétrole brut, les cours ont consolidé leur tendance baissière, eu égard aux anticipations économiques négatives liées à la récession.
- La croissance du commerce international a remarquablement diminué au cours du deuxième quadrimestre 2022, sous l'effet de la forte appréciation du dollar américain. Selon les chiffres de l'OCDE, la croissance des exportations et des importations des marchandises a ralenti à 2,2% et 2,5% respectivement en fin août 2022. Par conséquent, la levée complète des restrictions sanitaires en Chine devrait permettre de relancer les échanges internationaux, au regard du poids commercial de l'économie chinoise dans les transactions mondiales.
- **Au niveau national**, comme le mois précédent, le cadre macroéconomique est resté globalement stable. En effet, la dynamique du taux de change est restée globalement stable en septembre 2022. Comparé à son niveau de fin août 2022, le taux de change a connu une légère dépréciation de 0,06% sur le marché interbancaire et une légère appréciation de 0,82% sur le marché parallèle. Sur le marché des biens et services, le taux d'inflation hebdomadaire s'est établi à 0,29% à la quatrième semaine du mois de septembre 2022. Ce qui induit un taux d'inflation, en cumul annuel de 9,35% contre 7,99% à la clôture du mois précédent. Le taux d'inflation en glissement annuel s'est situé à 11,43% à la quatrième semaine du mois de septembre 2022. A ce rythme, il est prévu que le taux d'inflation à fin décembre 2022 se situe à 13,02% contre 12,49% réalisé à fin août 2022. Comparée à la situation de l'année précédente, une accélération des prix de 146,59% a été observée entre fin décembre 2021 (5,28%) et l'inflation attendue en fin décembre 2022 (13,02%).
- Du côté des finances publiques, le Trésor public a enregistré, à la quatrième semaine du mois de septembre 2022, un déficit de 452 314,00 millions de CDF. Ce déficit résulte d'un niveau de dépenses de 1 414 686 millions de CDF contre de recettes de 962 372 millions de CDF. Les salaires ont représenté 23,94% de l'ensemble des dépenses engagées tandis que les dépenses en capital n'ont représenté que 10,16% du même total. Il convient de signaler que ces données se rapportent à la quatrième semaine du mois et peuvent évoluer à la clôture du mois, notamment suite à la poursuite des paiements des salaires des fonctionnaires de l'Etat.

- Enfin, l'actualité économique du mois de septembre 2022 a été marquée par plusieurs faits notables. Plus explicitement, ces faits sont présentés comme ci-dessous : (i) la controverse autour de la pénurie des produits pétroliers (carburant) à Kinshasa ; (ii) le dépôt du Projet de budget 2023 auprès de l'Assemblée nationale ; et (iii) la publication du rapport d'assistance technique - revue de stabilité du secteur financier réalisée par le FMI et augmentation de la valeur du capital social minimum des banques œuvrant en RDC.

Situation politique

Le mois de septembre 2022 a particulièrement été marqué par les faits politiques ci-après : (i) la polémique sur les émoluments des Députés nationaux ; (ii) le conflit entre les communautés Teke et Yaka dans le Mai-Ndombe ; (iii) le scandale de corruption à la présidence de la république ; (iv) l'aveu de l'échec de la Monusco sur l'agression rwandaise ; et (v) les réactions après le discours du Président Félix Tshisekedi à la 77^{ème} assemblée générale des Nations Unies.

L'opposant Martin Fayulu a porté des accusations de corruption généralisée au bureau de l'Assemblée nationale auquel il a demandé de déposer sa démission, après qu'il ait révélé qu'un député national touchait 21.000 USD au titre d'émoluments mensuels, sujet qui a suscité des débats dans l'opinion publique où l'on a enregistré des diverses réactions opposées les unes contre les autres.

Alors que la paix est encore loin d'être acquise dans la partie orientale toujours en proie à une instabilité du fait des conflits récurrents datant de plusieurs années, c'est au tour de la partie Ouest, et plus particulièrement dans le Bandundu qu'un conflit oppose les Teke et les

Yaka depuis quelques semaines, deux communautés qui se disputeraient notamment des terres et des taxes, en se battant et en s'entretenant, et entraînant des déplacements des masses.

Dans le volet de la lutte contre la corruption, le scandale découlant du contenu des vidéos en caméra cachée, sur les actes de corruption présumés de Monsieur Vidiye Tshimanga, conseiller stratégique du président Félix Tshisekedi, qui promettant à des investisseurs étrangers l'offre d'accès aux mines du pays en échange d'une commission, a fait l'objet des polémiques et une pression morale qui a poussé ce cadre du pré carré du Chef de l'Etat, de jeter l'éponge et de faire l'objet d'une interpellation judiciaire.

Par ailleurs, face à la situation sécuritaire restée inchangée dans la partie Est de la RDC, particulièrement dans le Nord et Sud-Kivu ainsi qu'en Ituri où les troupes de la MONUSCO sont déployées depuis plusieurs années, des voix s'élèvent de plus en plus pour fustiger l'aveu d'impuissance bien reconnu par le Secrétaire Général des Nations Unies, et l'incapacité des troupes onusiennes d'assurer la protection des civils congolais.

Enfin, le discours du Chef de l'Etat à la 77^{ème} Assemblée générale de l'ONU à New York, en date du 20 septembre 2022, a fait l'objet d'un décryptage croisé dans la classe politique où une bonne portion a applaudi la dénonciation de l'agression de la RDC par le Rwanda sous couvert du mouvement rebelle M23.

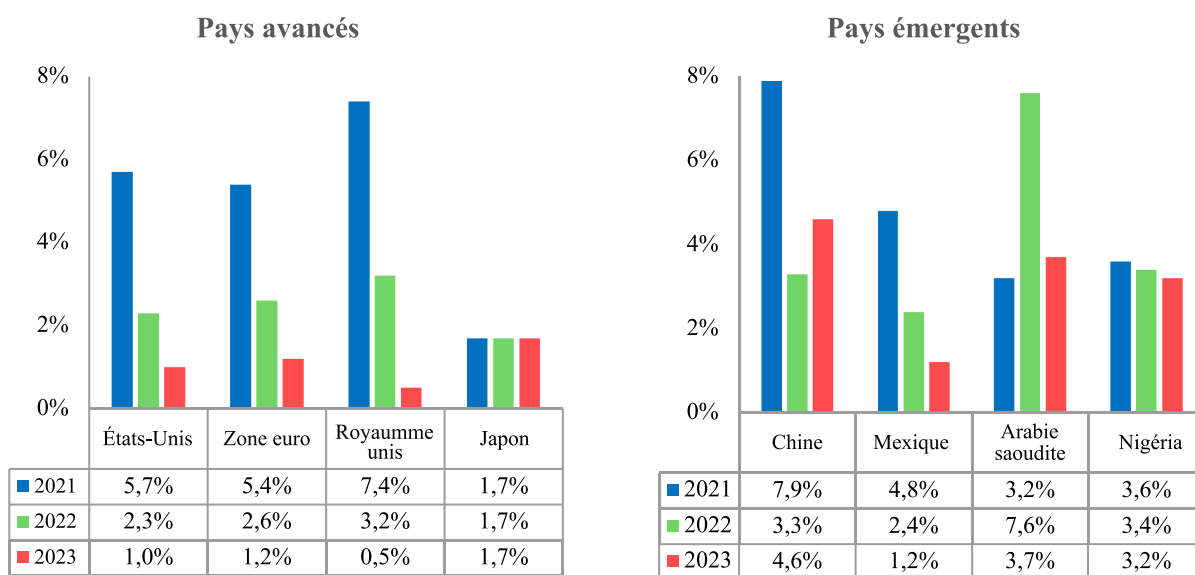
1. Contexte international

I.1. Croissance économique

Depuis le début de l'année 2022, l'économie mondiale fait face à des perspectives de plus en plus sombres et incertaines. Après avoir été secoué par la pandémie de la Covid-19 en 2020, le monde est en train d'expérimenter les lourdes retombées négatives de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Selon les projections

économiques du Fonds Monétaire International (FMI), la croissance des pays avancés devrait ralentir en passant de 5,2% en 2021 à 2,5% en fin 2022, et celle des pays émergents passerait de 6,8% à 3,6% entre les deux années.

Figure 1 » PROJECTIONS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE



Source : FMI

La Figure 1 indique un ralentissement de la croissance économique plus sévère dans les économies avancées que dans les économies émergentes. Ce ralentissement se réaliserait principalement sur fonds de l'enlèvement de la croissance des économies américaine et européenne. Face à cette décélération de l'activité économique mondiale, un soutien budgétaire ciblé

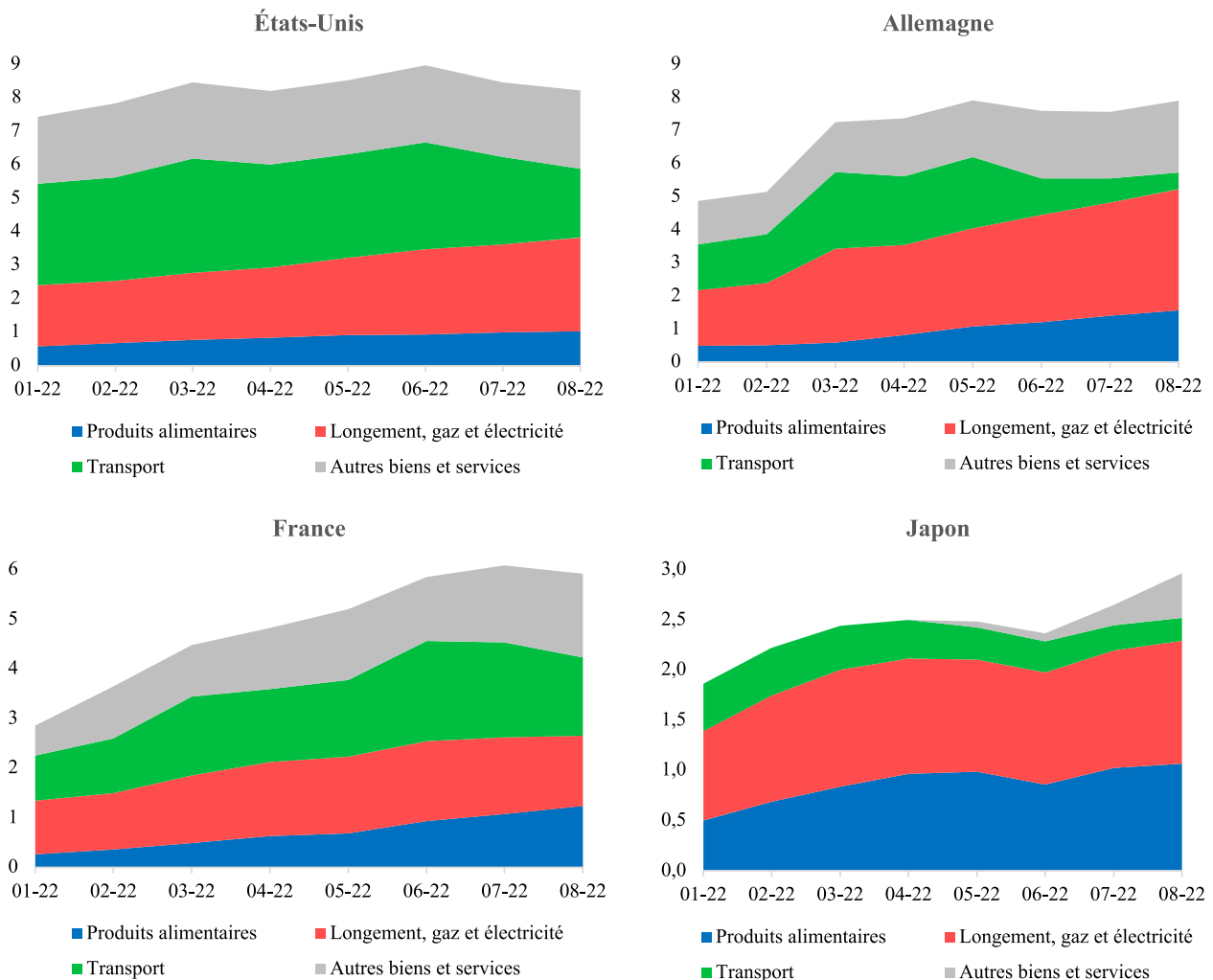
devrait contribuer à amortir l'effet de cette potentielle récession sur les couches les plus vulnérables de la population, mais tout en veillant à ce que ledit soutien n'entrave pas les politiques de durcissement monétaire prônées par les banques centrales pour contrecarrer la spirale inflationniste.

I.2. Inflation

D'après les projections de l'OCDE, l'inflation sera plus forte que prévue au cours de l'année 2022. Ces pressions à la hausse sur les prix ont été alimentées par un choc d'offre associé à la guerre russo-ukrainienne. Au regard de ces risques qui pèsent sur les perspectives d'inflation, un durcissement monétaire plus agressif devient inéluctable. Les hausses les plus remarquables sont

observées aux États-Unis et dans les pays européens, à telle enseigne de provoquer un durcissement des conditions financières au sein de ces économies. Telle que le révèle la Figure 2, les principaux moteurs à l'accélération de l'inflation sont (i) les prix des denrées alimentaires, (ii) les prix de l'énergie, ainsi que (iii) les coûts des services relatifs au secteur des transports.

Figure 2 » PRÉVISIONS DU TAUX D'INFLATION DANS LE MONDE



Source : OCDE.

À son niveau actuel, l'inflation présente indéniablement un risque pour la stabilité macroéconomique future. La ramener aux cibles fixées par les banques centrales devrait être la priorité absolue des décideurs. Pour y parvenir, les banques centrales doivent implémenter des politiques de relèvement progressif des niveaux des taux d'intérêt.

Ce durcissement monétaire devrait être suffisant pour orienter la trajectoire des taux d'inflation aux niveaux pré-pandémiques d'ici deux ans. Cependant, cette politique stricte aura des coûts économiques réels, notamment l'accentuation du spectre d'une récession mondiale en 2023 occasionnant l'augmentation du niveau de chômage.

Encadré 1. Une inflation élevée et une croissance ralentie : le monde va-t-il vers une nouvelle stagflation ?

0. Introduction

La croissance de l'économie mondiale est en plein ralentissement, après le rebond extraordinairement fort de l'année dernière. Ce ralentissement coïncide avec une forte hausse de l'inflation mondiale qui atteint des sommets. La croissance au cours de la prochaine décennie devrait être considérablement plus faible qu'au cours des deux dernières décennies. Bien que l'inflation mondiale devrait revenir près de sa moyenne de 2019, d'ici 2024, il existe un risque croissant qu'elle reste élevée, car les distorsions dans l'offre globale des biens et services persistent et certains facteurs structurels qui ont atténué l'inflation au cours des trois dernières décennies se dissipent. Ces évolutions font craindre une période de stagflation, c'est-à-dire une période de faible croissance et de d'inflation élevée, semblable à ce qui s'est passé dans les années 1970.

L'expérience des années 1970 rappelle les dommages que cela pourrait causer à l'économie mondiale et, en particulier, aux économies des pays émergents et en développement (EPED). En effet, la stagflation des années 1970 s'est soldée par une récession mondiale et une série de crises financières dans les économies des pays émergents et en développement. Les risques actuels de stagflation alimentent de nombreux débats. Certains chercheurs avertissent que la récente poussée de l'inflation dans le monde entier pourrait marquer une augmentation permanente des pressions sur les prix après deux décennies d'inflation faible et stable. Certains notent également des parallèles entre l'épisode actuel et la stagflation des années 1970, notamment des taux d'intérêt réels négatifs similaires dans les deux épisodes. Cependant, d'autres ont souligné des différences avec les années 1970, notamment dans la conduite de la politique monétaire. Ces différences pourraient contribuer à prévenir un autre épisode de stagflation. Il s'agit notamment des compétences en matière de lutte contre l'inflation accumulées depuis les années 1980 ainsi que les preuves récentes d'une stabilité générale des anticipations d'inflation à long terme.

Si à présent, les marchés s'attendent à ce que l'inflation diminue dans un proche avenir, tout en restant élevée, notamment à mesure que la croissance mondiale se refroidit, que la politique monétaire se resserre, que le retrait du soutien fiscal, la stabilisation des prix de l'énergie et des denrées alimentaires se stabilisent et que les goulets d'étranglement de l'offre s'atténuent ; le risque réel d'une détérioration des attentes en matière d'inflation, comme cela a été le cas dans les années 1970, fait surgir le spectre d'un dérapage de l'économie mondiale. En effet, les hausses des taux d'intérêt nécessaires pour ramener l'inflation à la cible seront plus importantes que celles actuellement anticipées par les marchés financiers, ce qui pourrait déclencher une récession mondiale comme cela a été le cas en 1982 ; laquelle a coïncidé avec une série de crises financières et a marqué le début d'une période prolongée de faible croissance dans de nombreux pays émergents.

Dans ce contexte de perspectives économiques mondiales très incertaines, il est donc important d'analyser les trois questions suivantes :

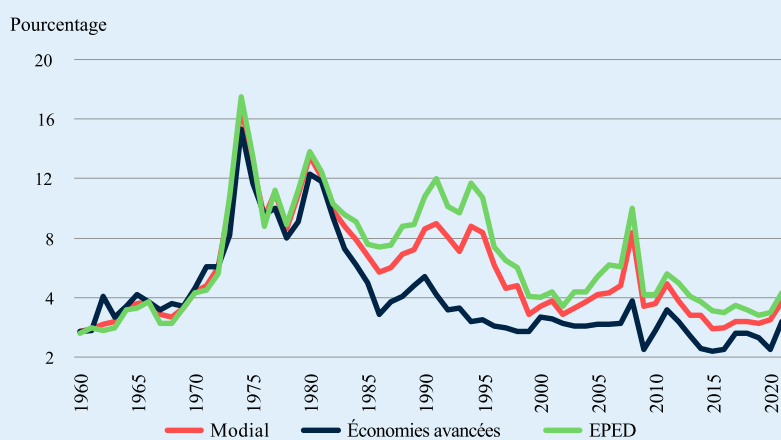


- Comment l'inflation et la croissance ont-elles évolué au fil du temps ?
- Comment la période actuelle se compare-t-elle à la stagflation des années 1970 ?
- Quels sont les défis que les risques de stagflation posent aujourd'hui pour les pays émergents et en développement ?

1. Évolution de l'inflation

L'évolution de l'inflation mondiale se traduit par trois principales tendances. Il y a premièrement la montée rapide de l'inflation dans les années 1960 et 1970 suivie d'une tendance d'inflation stable et faible à partir des années 1980. Les poussées inflationnistes ont repris avec la pandémie de la Covid-19, qui a eu des effets pervers énormes sur la marche de l'économie globale.

Figure 3 » ÉVOLUTION DE L'INFLATION DANS LE TEMPS (DE 1960 À 2020)



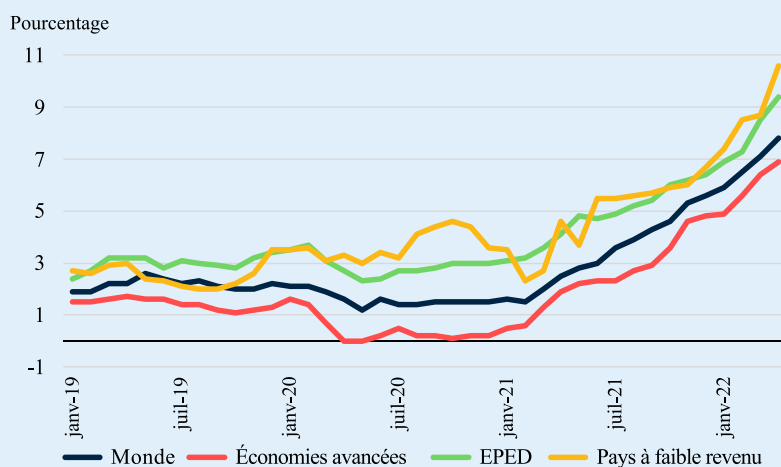
Source : Banque mondiale (septembre 2022).

L'inflation dans les années 1960 et 1970 a régulièrement augmenté, passant d'une inflation de 1,7% à 4,4% en une décennie. En 1973, avec le premier choc pétrolier, l'inflation est montée en flèche pour atteindre 10,3%. L'inflation a ensuite fortement augmenté pendant le reste des années 1970 et est restée élevée jusqu'à la récession mondiale de 1982, avec une inflation moyenne sur la période de 11,3% par an, soit plus de trois fois la moyenne de 3,6% pour la décennie antérieure.

Au cours des décennies suivantes, nombreuses études ont relevé la baisse remarquable de l'inflation mondiale, qui est passée d'un pic de 16,9% en 1974 à 2,3 % en 2019. Cette baisse tendancielle a été généralisée, couvrant à la fois les économies avancées et les EPED. Entre 1974 et 2019, l'inflation dans les économies avancées est passée de 15,3% à 1,3%, tandis que dans les PED, elle est passée de 17,5% à 2,6%. Deux principales explications tiennent pour justifier ces niveaux d'inflation bas. Il s'agit premièrement du mandat des autorités monétaires, leur assignant la stabilité des prix comme principal objectif de la politique monétaire. Deuxièmement, il y a eu les effets vertueux de la mondialisation rapide et la libéralisation des marchés des produits, du travail et des finances. Jusqu'en 2019, avant que la pandémie de la Covid-19 ne surgisse, l'inflation était inférieure aux fourchettes cibles dans presque toutes les économies avancées et dans environ la moitié des économies émergentes.

Cependant, depuis le début de la pandémie, l'inflation mondiale a été très volatile (figure 4). Aux premiers stades de la pandémie, entre janvier et avril 2020, l'inflation mondiale a diminué d'environ 1 point de pourcentage dans un contexte d'effondrement de la demande et de chute des prix du pétrole. En mai 2020, cependant, l'inflation mondiale a commencé à remonter avec la reprise de l'activité suite à l'assouplissement des mesures de confinement qui avaient été décrétées pendant la première vague de la pandémie. Par ailleurs, le conflit russo-ukrainien, avec comme conséquence la flambée des prix des produits de base, ainsi que les perturbations de l'approvisionnement dues à de nouvelles vagues de la pandémie et les restrictions de mouvement en Chine, ont alimenté l'inflation qui a atteint des niveaux inégalés depuis plusieurs années.

Figure 4 » ÉVOLUTION DE L'INFLATION DANS LE TEMPS (ENTRE 2019 ET 2022)



Source : Banque mondiale (septembre 2022).

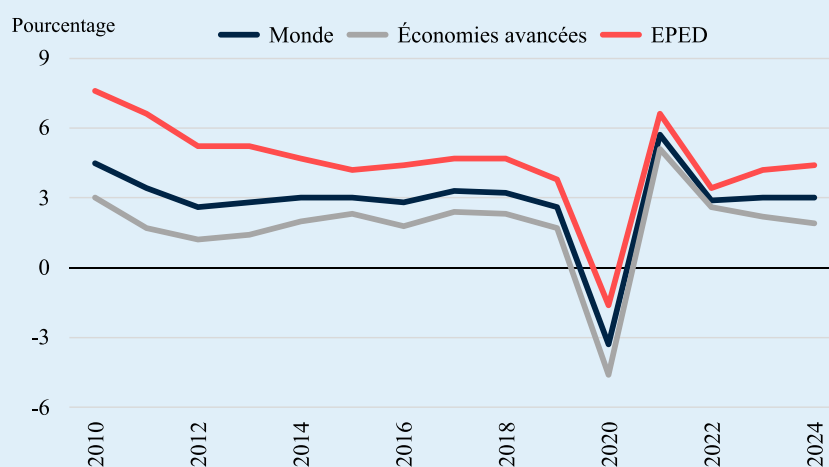
Les moteurs de l'évolution récente de l'inflation n'ont pas été les mêmes depuis janvier 2020. Alors que les chocs de demande étaient la principale cause de l'inflation au cours du premier semestre 2020, les chocs pétroliers et les chocs d'offre sont devenus plus influents en poussant l'inflation à la hausse depuis début 2021, en particulier dans les économies avancées.

2. Évolution de la croissance

Après deux décennies de croissance mondiale robuste dans les années 1950 et 1960, les années 1970 ont été marquées par un net ralentissement de la croissance mondiale. Dans l'ensemble, la croissance mondiale des années 1970 a été en moyenne de 4,1 % par an, bien en deçà des taux de 5,5 % et 5,1 %, respectivement, enregistrés dans les années 1960 et 1950. Les chocs d'offre mondiaux qui ont fait grimper l'inflation, tels que les deux chocs pétroliers des années 1970, ont également fait baisser la croissance qui est restée à des niveaux relativement faibles, avant de connaître une embellie avec la reprise après la crise financière. Ce rebond de la crise financière mondiale de 2007-2009 a été suivi par la crise de la zone euro en 2010-12. Avec l'arrivée de la pandémie en 2020, la croissance mondiale s'est effondrée. Elle a ensuite rebondi à 5,7% en 2021, soutenue par des politiques budgétaire et monétaire sans précédent bien qu'un ralentissement est prévu. En 2022, on s'attend à une croissance de 2,9% et de 3% en 2023, en raison notamment de la guerre en Ukraine et du retrait des mesures de soutien dans un contexte d'inflation élevée. La croissance mondiale devrait se maintenir à 3% en 2024, la production des économies

avancées revenant à sa tendance avant la pandémie. La reprise sera plus lente dans les EPED, toutefois, où la production restera inférieure d'environ 5% en-dessous des tendances d'avant la pandémie, même en 2024.

Figure 5 » ÉVOLUTION DE LA CROISSANCE



3. Retour à un épisode de stagflation ?

L'émergence rapide d'une inflation supérieure à l'objectif dans le monde entier fait craindre la fin d'une ère d'inflation faible. Les forces soutenant l'expansion mondiale de la production au cours des dernières décennies – notamment les progrès technologiques, le transfert de la main-d'œuvre hors de l'agriculture dans de nombreux pays émergents et en développement, la mondialisation et la croissance rapide de la population – ont été fortement désinflationnistes. Lorsque ces facteurs s'estomperont, parallèlement aux récents chocs d'offre, les pressions inflationnistes pourraient s'intensifier, faisant écho à l'expérience des années 1970, lorsque d'importants chocs d'offre ont été enregistrés. Une différence essentielle qui atténue le risque qu'une telle situation se reproduise est que l'amélioration des cadres de politique monétaire dans les économies avancées et dans de nombreux pays émergents a renforcé la crédibilité des banques centrales et contribué à ancrer les anticipations d'inflation à long terme.

La conjoncture actuelle ressemble à celle du début des années 1970 à trois aspects essentiels : (i) des chocs d'offre et une inflation mondiale élevée à court terme, précédés d'une période prolongée de politique monétaire très accommodante dans les principales économies, ainsi qu'une expansion budgétaire récente et marquée ; (ii) des perspectives d'affaiblissement de la croissance à plus long terme, qui font écho au ralentissement imprévu de la croissance potentielle des années 1970 ; et (iii) les vulnérabilités des pays émergents et en développement face au resserrement de la politique monétaire des pays avancés qui sera nécessaire pour maîtriser l'inflation. Les perturbations de l'offre provoquées par la pandémie et le récent choc sur les prix mondiaux de l'énergie et des denrées alimentaires ressemblent aux chocs pétroliers de 1973 et 1979-80. Hier et aujourd'hui, la politique monétaire a généralement été très accommodante à la veille de ces chocs, avec des taux d'intérêt négatifs en termes réels (corrigés de l'inflation) pendant plusieurs années. Par ailleurs, l'économie mondiale est en train de se relever de la récession mondiale liée à la pandémie de 2020, tout comme elle l'a fait pendant la période stagflationniste qui a suivi la récession mondiale de 1975. Enfin, les vulnérabilités des EPED sont importantes : ces pays font face aujourd'hui, comme au début des années 80, à une dette et une inflation élevées ainsi qu'à la faiblesse de leurs positions budgétaires, ce qui les rend vulnérables au resserrement des conditions financières.



Il existe cependant d'importantes différences cycliques et structurelles entre les années 1970 et la situation actuelle. À présent, l'ampleur des chocs des prix des produits de base a été plus faible qu'en que dans les années 1970. Pour l'instant, l'inflation mondiale en 2022 est encore moins généralisée qu'elle ne l'était dans les années 1970, et l'inflation de base est restée relativement faible dans la plupart des pays, même si elle a récemment augmenté. Cette situation contraste avec celle de 1979-1980, où une forte accélération de l'inflation mondiale était généralisée à pratiquement tous les secteurs. Par ailleurs, les cadres de politique monétaire sont devenus de plus en plus axés sur la stabilité des prix au fil du temps. Dans les années 1970, les banques centrales étaient souvent confrontées à des objectifs contradictoires, visant à la fois une production élevée et une stabilité des prix. Aujourd'hui, les banques centrales des économies avancées et de nombreux pays émergents ont désormais des mandats clairs en matière de stabilité des prix, généralement exprimée par un objectif d'inflation explicite.

4. Conclusion

Le resserrement des politiques à la fin des années 1970 et au début des années 1980 pour contenir une inflation élevée a joué un rôle majeur dans le déclenchement d'une récession mondiale en 1982 et des crises financières dans les pays émergents. Cette expérience illustre le risque de voir l'inflation rester élevée dans un contexte de faible croissance, obligeant à une réponse forte de la politique monétaire, et de déclencher une récession mondiale et des crises financières dans les pays émergents. L'un des principaux enseignements de 1970 est que les banques centrales doivent agir de manière préventive pour éviter une perte de confiance dans leur engagement à maintenir une faible inflation - spécifiée aujourd'hui dans leurs objectifs d'inflation. La politique budgétaire doit également jouer son rôle, car la politique monétaire aura du mal à être crédible si les positions budgétaires ne sont pas viables.





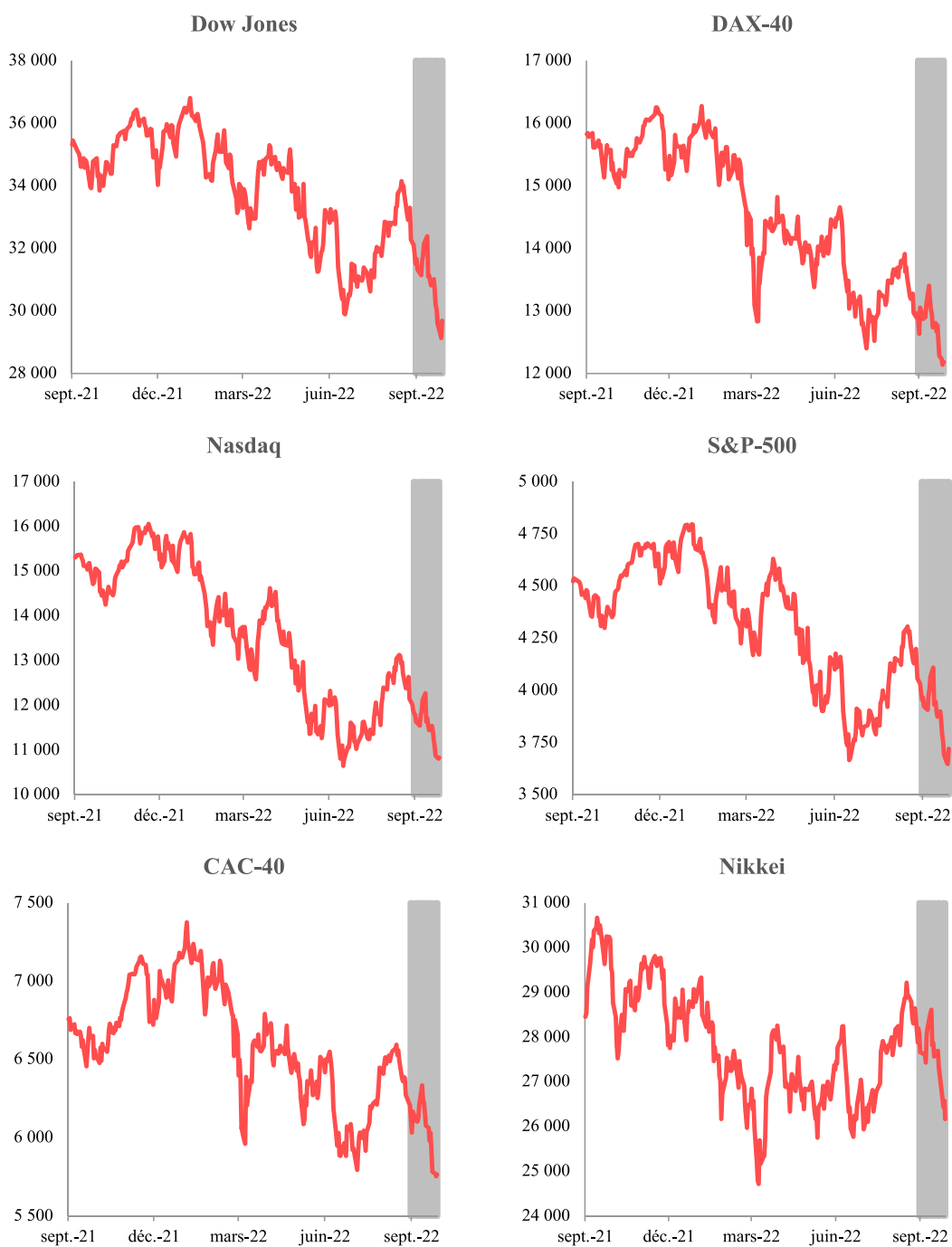
1.3. Marché financier

Au cours du mois de septembre 2022, les indices boursiers ont poursuivi leur chute entamée à la dernière moitié du mois précédent. Sur le Wall Street, le Dow Jones, le S&P-500 et le Nasdaq ont respectivement atteint des creux de 29 135 points, 3 650 points et 10 830 points. Il en est de même du côté du continent européen. Sur la bourse de Paris, le CAC-40 a frôlé un creux de près de 5 765 points ; et sur la bourse de Francfort, le creux a effleuré une valeur d'environ 12 140 points pour l'indice le DAX-40. La bourse de Tokyo a également été caractérisée par cette même dynamique baissière, l'indice japonais Nikkei ayant affiché un creux de près de 26 170 points en fin septembre 2022.

Ces faibles performances sur les marchés boursiers s'expliquent par le ferme engagement des banques centrales à poursuivre avec des politiques de durcissement monétaire pour freiner les hausses des prix observées dans le monde. Cet état des choses a ralenti la demande d'actifs boursiers et a entraîné par ricochet la baisse de leurs cours. Ainsi, le préalable pour l'amélioration du niveau de confiance financière demeure l'instauration des conditions économiques post-guerre favorables à la croissance, lesquelles devront être en mesure de dissuader les plans de resserrement quantitatif prônés par les banques centrales pour lutter contre l'inflation.



Figure 6 » ÉVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX INDICES BOURSIERS



Source : Macrotrends.



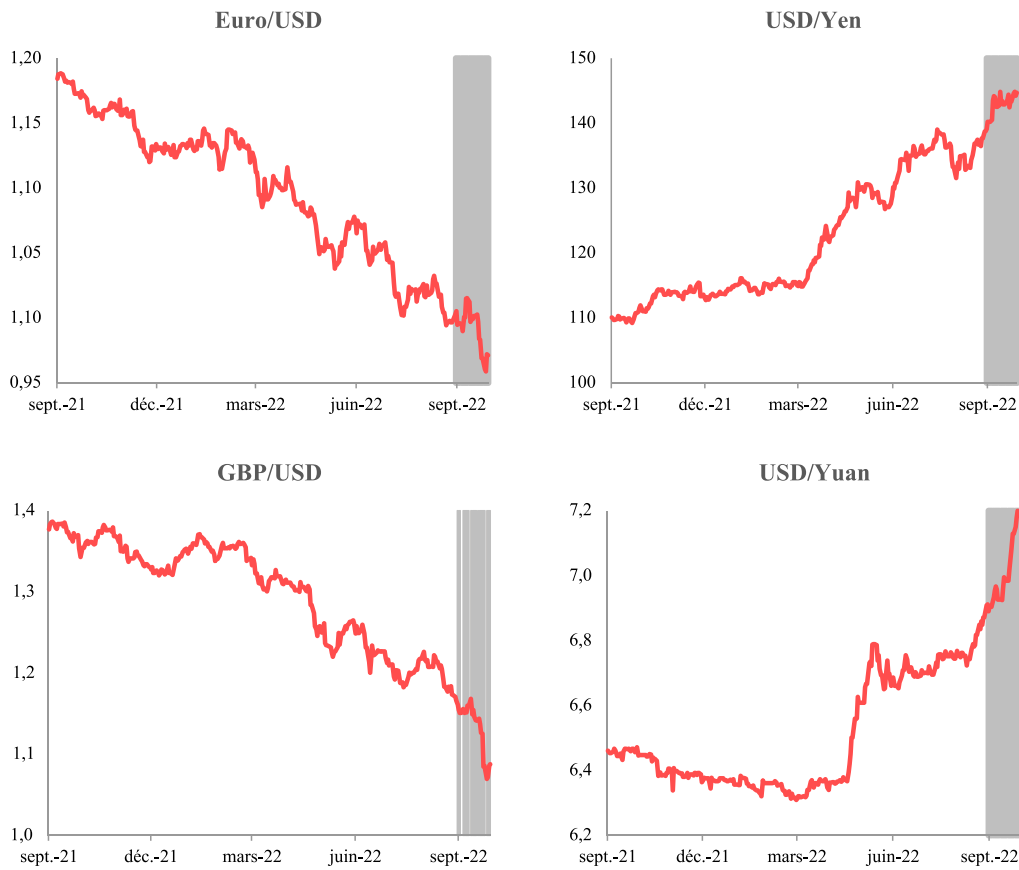
I.4. Marché des changes

À la suite de l'effondrement des gains des actifs boursiers, étant donné la volonté de la Fed à poursuivre sa politique monétaire restrictive, la demande de liquidités pour la valeur refuge que représente le dollar américain a été stimulée. Parallèlement, l'inflation dans la zone euro a atteint de nouveaux records au cours de ce mois de septembre 2022 et devrait continuer d'augmenter dans les mois à venir. Par conséquent, la devise américaine s'est significativement appréciée vis-à-vis aussi bien de l'Euro que de la Livre sterling durant le mois en cours.

Du côté du continent asiatique, la courbe du Yen japonais a été croissante le long du mois courant, reflétant la dépréciation de la devise japonaise par rapport au billet vert, et ce, en raison notamment de la hausse des taux obligataires américains. À Pékin, la devise chinoise a également subi l'offensive du billet vert. Ce repli du Yuan chinois devrait être aggravé par le ralentissement de l'économie mondiale, lequel constitue une menace pour les exportations chinoises car susceptible de contracter l'activité manufacturière en Chine.



Figure 7 » ÉVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX COURS DE CHANGES



Source : Macrotrends.

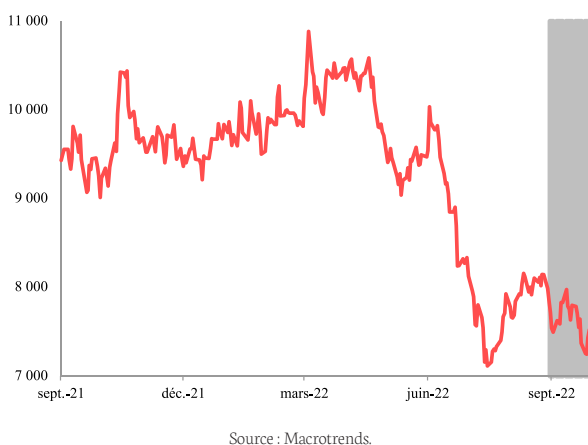


I.5. Marché des produits stratégiques

- Cuivre

Après avoir transitoirement augmenté le mois précédent en raison des achats techniques relatifs aux besoins en énergie moins polluante, les cours du cuivre ont confirmé leur tendance globalement baissière durant ce mois de septembre 2022. En effet, à la dernière semaine du mois en cours, les prix du métal rouge ont affiché un creux de 7 250 USD la tonne métrique. Cet état des choses est susceptible d'être attribué à l'affaiblissement de l'activité manufacturière en Chine, étant donné les inquiétudes liées à la récession économique dans le monde.

Figure 8 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DU COURS DU CUIVRE (EN USD PAR TONNE)



Source : Macrotrends.

- Or

Durant le mois de septembre 2022, les cours de l'or ont consolidé leur chute amorcée à la dernière moitié du mois d'août précédent. À la clôture du mois en cours, l'or s'est évalué à près de 1 630 USD l'once. Les tensions à la hausse sur les marchés américains des obligations auraient épongé l'attrait du métal jaune. En effet, l'appréciation du billet vert a conduit à une faible attractivité de l'or comme réserve de valeur, eu égard à la corrélation négative qui existe entre la devise américaine et le métal jaune. Cette

situation devrait persister aussi longtemps que la Fed demeurera déterminée à combattre l'inflation causée par l'accroissement des prix des biens énergétiques, alimentaires et des transports (cf. sous-section 2).

Figure 9 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DU COURS DE L'OR (EN USD PAR ONCE)



Source : Macrotrends.

- Pétrole

Depuis le mois de juin 2022, les prix du pétrole brut ont évolué en dents-de-scie, mais avec une tendance générale à la baisse. Le même constat s'est observé durant ce mois de septembre 2022, avec des creux de 83 USD le baril et 77 USD le baril respectivement sur le marché européen (Brent) et le marché américain (WTI). Cette chute des cours résulte des anticipations économiques négatives et des risques géopolitiques, après en particulier les annonces de la Russie au sujet de l'annexion de l'Est de l'Ukraine. En effet, la conjugaison de ces deux facteurs – que sont le ralentissement de l'activité économique mondiale ainsi que la crise énergétique intimement liée à l'offre russe – serait suffisante pour maintenir les cours de l'or noir dans une trajectoire descendante. En vue de renverser la tendance, il sera indispensable pour les pays de l'OPEP+ de tableer sur un schéma de réduction progressive de la production afin d'atténuer ces tensions à la baisse accentuées par le compromis sur le nucléaire iranien. Cette politique d'austérité devrait donc soutenir une relative stabilité des prix du pétrole brut.



Figure 10 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU PÉTROLE (EN USD PAR BARIL)



I.6. Commerce international

Sous l'effet de la forte appréciation de la devise américaine, la croissance du commerce international a significativement fléchi durant le deuxième trimestre 2022. Les données de l'OCDE indiquent que la croissance des exportations et des importations

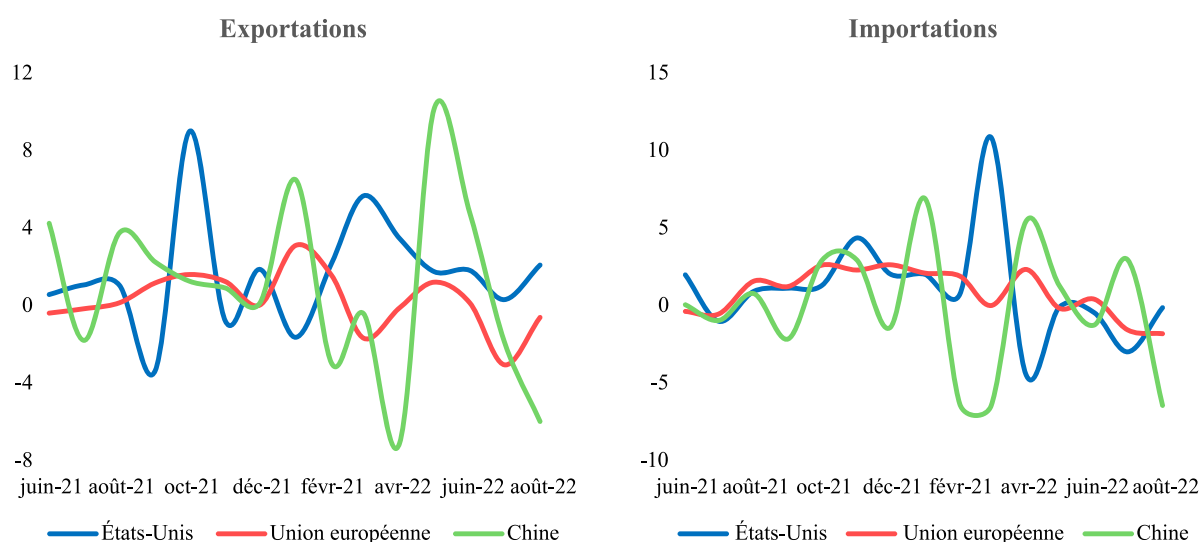
a ralenti de 2,2% et 2,5% respectivement, contre des hausses respectives de 4,6% et 6,1% enregistrées au premier trimestre précédent. Si les prix élevés des matières premières, exacerbés par la guerre opposant



l'Ukraine à la Russie, ont continué d'alimenter la croissance nominale du commerce de marchandises, le ralentissement de cette croissance en valeur reflète

en partie la position de force du dollar américain par rapport aux autres grandes devises, telles que l'Euro ou le Yuan.

Figure 11 » ÉVOLUTION DU COMMERCE DES MARCHANDISES



Source : OCDE.

Après avoir été stimulées au premier quadrimestre 2022 par la hausse des prix de l'énergie, la croissance des exportations américaines a sensiblement baissé au point de se situer à 2,1% en août 2022. Dans l'Union européenne, les exportations de marchandises ont aussi légèrement baissé par rapport au premier quadrimestre 2022, accusant une variation négative de -0,6% en août 2022, alors que les importations ont baissé plus rapidement depuis début 2022. Après avoir atteint un pic de plus de 10% en mai 2022, les

exportations de marchandises ont reculé en Asie de l'Est entre juin et août 2022. Les mesures de confinement en Chine semblent avoir continué de perturber l'activité économique dans la région et les pressions inflationnistes ont remarquablement pesé sur la demande étrangère de marchandises. Il faudrait attendre la levée complète des restrictions sanitaires en Chine pour relancer les échanges internationaux, étant donné le poids commercial de l'économie chinoise dans les transactions mondiales.

Encadré 2. Guerre russo-ukrainienne : Quid de l'efficacité des sanctions occidentales ?

1. Contexte du conflit

Naguère, l'Ukraine faisait partie de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS). À la suite de la chute du mur de Berlin en 1989, les prémices d'instauration d'un État indépendant ont émergé en Ukraine. C'est en date du 24 août 1991 que fut proclamée la souveraineté politique de l'Ukraine, précédant ainsi la dislocation de l'URSS.



Quelques années après son indépendance, l'Ukraine connut à sa tête un Président pro-russe, Victor Lanoukouytch. Ce dernier refusa de signer un accord d'association avec l'Union Européenne au profit d'un accord avec la Russie au courant de l'année 2013. Cette décision engendra de nouvelles manifestations dans le pays, eu égard aux souvenirs antérieurs de la domination soviétique. Ce mouvement de protestation aboutit à la fuite du Président pro-russe en février 2014.

Face à cette bataille perdue, la Russie vint en appui à la Crimée afin de l'aider à acquérir son indépendance vis-à-vis de l'Ukraine. En 2014, la Crimée fut rattachée à la Russie. À l'ombre de ces tensions se dissimule la volonté révélée de l'Occident de procéder à l'adhésion de l'Ukraine à l'Organisation du Traité d'Atlantique Nord (OTAN). Cet état des choses qui est à l'origine de l'invasion de l'Ukraine par la Russie depuis février 2022.

2. Conséquences économiques des sanctions occidentales

Après que le Président Vladimir Poutine a signé des traités pour annexer quelques régions de l'Est de l'Ukraine, les États-Unis ont introduit de nouvelles sanctions contre l'économie russe. L'objectif de ces sanctions est de dissuader la Russie à poursuivre ces luttes armées sanglantes. Les pays de l'Union Européenne (UE) envisagent également de nouvelles sanctions, en vue de limiter la capacité de la Russie à financer la guerre.

En ce qui concerne les mesures américaines, des sanctions ont été imposées à 278 membres du parlement russe pour avoir autorisé la tenue des référendums ayant abouti à l'annexion de quatre régions ukrainiennes (Donetsk, Lougansk, Kherson et Zaporijia). D'autres organisations extérieures à la Russie apportant un soutien direct à l'armée russe sont également ciblées. S'agissant des mesures européennes, une nouvelle série de sanctions élaborée par la Commission européenne propose de nouveau l'interdiction des importations d'acier, de fer, de bois et de ciment en provenance de Russie dans l'UE, mais aussi l'exportation de produits de haute technologie vers la Russie.

Tableau 1 » RECENSEMENT DES NOUVELLES SANCTIONS IMPOSÉES À LA RUSSIE

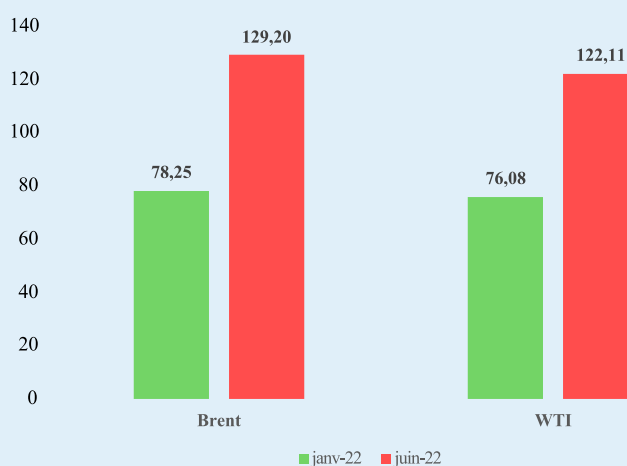
	États-Unis	Union Européenne
Mesures financières	<ul style="list-style-type: none"> Interdiction d'effectuer des paiements de dette en utilisant des devises étrangères détenues dans des banques américaines ; Retrait des principales banques russes du système international de messagerie financière SWIFT. 	<ul style="list-style-type: none"> Exclusion des principales banques russes du système financier européen ; Interdiction aux entreprises russes d'emprunter des banques européennes ; Limitation des dépôts que les individus russes peuvent effectuer dans les banques européennes.
Pétrole et Gaz	<ul style="list-style-type: none"> Interdiction de toutes les importations de pétrole et de gaz russes. 	<ul style="list-style-type: none"> Interdiction des importations du pétrole russe acheminé par voie maritime ; Interdiction de toutes les importations des produits pétroliers raffinés en provenance de la Russie ; Interdiction d'importer le charbon russe.
Secteur des biens et services	<ul style="list-style-type: none"> Interdiction d'exporter des produits de luxe vers la Russie ; Interdiction de tous les vols russes depuis l'espace américain. 	<ul style="list-style-type: none"> Interdiction d'exporter des produits de luxe vers la Russie ; Interdiction de tous les vols russes depuis l'espace européen.

Source : Congo Challenge.



Ce conflit opposant l'Ukraine à la Russie a engendré une hausse des coûts de l'énergie, étant donné le poids de l'économie russe dans l'approvisionnement énergétique de l'Europe occidentale. En l'espace d'un semestre, les prix du pétrole brut ont augmenté de plus de 50% (cf. Figure 12), dépassant ainsi la barre symbolique de 120 USD le baril en mi-2022. C'est cette importante augmentation des prix qui a accru la capacité de la Russie à financer la guerre, car les ventes des produits énergétiques représentent près de la moitié des exportations russes totales. Par conséquent, ces revenus tirés du pétrole et du gaz devraient assurer une forte autonomie financière de la Russie, et ce, en dépit des sanctions occidentales imposées contre son économie.

Figure 12 » VARIATION DES PRIX DU PÉTROLE BRUT



Source : Macrotrends.

Par ailleurs, l'instauration des sanctions contre la Russie affaiblit cette dernière, notamment en bloquant son accès aux composants de haute technologie dont son secteur militaire a besoin. Aussi, dans le secteur aérien, ces sanctions ont entravé l'accès de la Russie à quelques pièces indispensables à l'entretien et la réparation de ses avions, ce qui ralentirait l'évolution des activités dans l'industrie aéronautique russe. Cependant, il faut préciser que ces mesures restrictives ne visent pas la société russe, mais ses dirigeants plutôt. C'est pourquoi des secteurs tels que l'alimentation, l'agriculture, la santé et la pharmacie sont exclus des mesures restrictives qui ont été imposées.

En réaction aux sanctions occidentales, la Russie a interdit les exportations vers l'Occident de plus de 200 produits, notamment les véhicules, l'équipement agricole et électrique, ainsi que les services de télécommunication. Aussi, les paiements d'intérêts aux détenteurs étrangers d'obligations d'État sont bloqués, ce qui empêche aux investisseurs étrangers détenant des avoirs en actions russes de procéder à leur titrisation. De toute évidence, l'économie russe paraît plus résiliente face aux sanctions économiques lui imposées par l'alliance occidentale.

Au regard des faits précédemment établis, il n'est pas aberrant de conjecturer l'efficacité limitée des mesures levées par l'alliance occidentale en vue d'asphyxier l'économie russe. En sus, il faut relever que l'UE n'a pas imposé de sanctions sur le gaz russe, car elle en dépend pour environ 40% de ses besoins en consommation d'énergie. À son état actuel, le monde semble ne pas être capable de se passer totalement des services de la Russie. Serions-nous à l'aube d'un nouvel ordre planétaire ?

3. Conclusion

Le différend de l'Ukraine rappelle la confrontation Est-Ouest du temps de la guerre froide. D'un côté, le Président Poutine est strictement contre l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN et multiplie ses efforts pour maintenir sous son influence les pays jadis membres de l'URSS. De l'autre côté, nourris par une profonde antipathie raciale, les États-Unis et l'Europe ont la ferme volonté d'affaiblir le plus possible cette inquiétante menace russe.



Pour mettre fin à cette guerre imminente, la voie diplomatique demeure une issue fortement envisageable. Mais cette coopération n'est possible qu'au prix d'énormes sacrifices de la part des deux parties en termes de transparence. La coopération pourrait consister à l'établissement d'un modus vivendi entre les grandes puissances de la planète afin de préserver un climat de paix dans le monde, grâce notamment au contrôle des armements, à la limitation des missiles et particulièrement au non-recours à l'arme nucléaire.



2. Contexte national

II.1. Evolution de l'économie nationale

L'actualité économique du mois de septembre 2022 a été marquée par plusieurs faits notables. Plus explicitement, ces faits sont présentés comme ci-dessous : (i) la controverse autour de la pénurie des produits pétroliers (carburant) à Kinshasa ; (ii) le dépôt du Projet de budget 2023 auprès de l'Assemblée nationale ; et (iii) la publication du rapport d'assistance technique - revue de stabilité du secteur financier réalisée par le FMI et augmentation de la valeur du capital social minimum des banques œuvrant en RDC.

1. Controverse autour de la pénurie des produits pétroliers (carburant) à Kinshasa

En début de septembre 2022, la ville de Kinshasa a connu des fortes perturbations en desserte des produits pétroliers, notamment l'essence. Cette situation a eu pour conséquence un accroissement des files d'attente dans différentes stations-service, un rationnement de l'offre desdits produits poussant certains prestataires (essentiellement dans le secteur de transport) à recourir aux vendeurs individuels qui appliquent des prix exorbitants (jusqu'au triple des prix officiels) avec entraînement à la hausse du prix de transport (bus, taxi, moto).

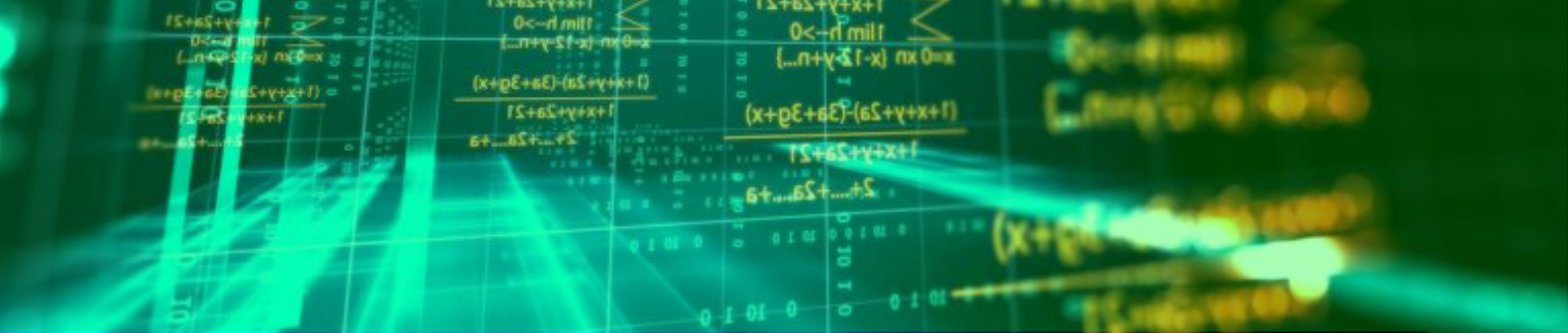
Face à cette situation, le ministère des Hydrocarbures avait, dans un communiqué publié en date du 06 septembre 2022, indiqué que cette situation est consécutive aux difficultés d'approvisionnement auxquelles sont confrontées les entreprises pétrolières, avec comme conséquence la baisse sensible des stocks en essence. Dans ledit communiqué, il a été précisé que la ville de Kinshasa consomme près de 1 100 m³ par jour et qu'à la suite de cette décreue, un plan de contingentement devra être appliqué pour assurer la ville en essence essentiellement et éviter la rupture totale de stock. C'est dans ce cadre que le gouvernement s'était concerté avec les entreprises pétrolières pour mettre en place un plan de contingentement en vue de faire passer l'offre d'essence journalière de 1 100 m³ à 660

m³. De plus, le ministère des Hydrocarbures a signalé que ce plan de contingentement prévoit une limitation du volume en litre par véhicule (soit 30 litres d'essence pour les jeeps et bus de transport et 20 litres pour les voitures) afin de permettre une gestion transitoire de la période de baisse de stocks d'essence en attendant le ravitaillement escompté.

Toutefois, le ministère des Hydrocarbures a par ailleurs précisé qu'une cargaison d'essence devrait être réceptionnée à partir du 14 septembre pour renforcer le stock des entreprises pétrolières et réguler la situation de déficit de l'offre face à une demande en perpétuelle évolution.

Même si le gouvernement affirme avoir déjà payé, en août 2022, un montant global de 121 milliards de FC équivalents à plus de 60 millions USD au titre de subventions des produits pétroliers à la pompe auprès des entreprises pétrolières (ce qui porte le total de la subvention économique versée aux entreprises pétrolières et logistiques depuis le début de l'année 2022 à 336 millions USD sur 400 millions USD), les entreprises pétrolières estiment que cette pénurie est liée aux difficultés d'approvisionnement auxquelles elles font face notamment à cause des retards de paiement de leur manque à gagner par le gouvernement. Pour elles, cette insuffisance de l'offre provoque de longues files d'attente des véhicules dans les stations-service de la capitale et le secteur de l'aviation n'en est pas épargné et beaucoup d'avions sont cloués au sol avec pour conséquence l'annulation des vols à la suite du manque de kérosène.

Ainsi, elles estiment que le gouvernement devrait accélérer le paiement de leurs créances par l'Etat pour se réapprovisionner. Selon elles : « il suffit que le Gouvernement rembourse le manque à gagner dû au système de subvention estimé à 400 millions de dollars, supprime ce système et fixe le prix réel, pour que le problème soit résolu de manière efficace et durable ».



Elles estiment que, dans une économie libérale telle que celle de la RDC, il faut appliquer les vrais prix. A cet effet, les choses doivent parfois coûter ce qu'elles coûtent réellement en fonction de la loi de l'offre et de la demande. Selon elles, cette politique des subventions, bien que bâtie sur deux piliers importants que sont l'éthique et le social, a montré ses limites et il est temps de changer de paradigme.

Du côté du gouvernement, le ministre de la Communication et des Médias, Patrick Muyaya, a expliqué que les montants de subvention du litre à la pompe sont des ressources importantes à mettre à l'actif du Gouvernement comme dépenses sociales au titre des interventions directes pour préserver le pouvoir d'achat des ménages. Il a fait savoir que pour des raisons de transparence et de gestion orthodoxe des ressources publiques, un certain délai est nécessaire

au gouvernement pour procéder à l'évaluation et à la certification des pertes subies par les sociétés pétrolières, avant d'envisager le décaissement de la subvention.

Toutefois, en date du 16 septembre 2022, le ministère de l'Economie nationale avait publié un communiqué officiel pour informer le public du nouvel arrêté signé par du Ministre de l'Economie nationale en rapport avec la fixation des prix des carburants terrestres et d'aviation dans toutes les zones d'approvisionnement du pays. Par ailleurs, le ministère de l'Économie indique que ce réajustement des prix tient compte de l'évolution récente des paramètres de la structure des prix et vise également le maintien de l'équilibre du système d'approvisionnement du pays en produits pétroliers. Selon ledit arrêté, la nouvelle structure de prix se présente comme ci-dessous :

- **Pour les carburants terrestres :**

Zones	Essence	Gasoil	Pétrole
Ouest	2 695,00 FC/litre	2 685,00 FC/litre	2 300,00 FC/litre
Nord	3 400,00 FC/litre	3 350,00 FC/litre	2 750,00 FC/litre
Est	3 400,00 FC/litre	3 350,00 FC/litre	2 750,00 FC/litre
Sud	3 345,00 FC/litre	3 335,00 FC/litre	2 850,00 FC/litre

- **Pour le carburant d'avion (Jet A1) :**

Zones	Vols nationaux	Vols internationaux
Ouest	2 075,43 FC/litre	2 822,28 FC/litre
Est	3 016,10 FC/litre	3 218,41 FC/litre
Sud	2 877,18 FC/litre	2 964,25 FC/litre

Tel qu'indiqué dans le communiqué du gouvernement du 06 septembre 2022, des produits pétroliers destinés à approvisionner la ville de Kinshasa ont été réceptionnés au port de Banana. Cependant, dans leur note explicative adressée au directeur général de l'Office

congolais de contrôle (OCC) à Kinshasa, les services de l'Agence provinciale de l'OCC basés à Moanda, ont affirmé que le carburant arrivé à Moanda n'était pas de bonne qualité et ne pouvait être commercialisé. L'agence provinciale de l'OCC à Moanda a évoqué la



non-conformité de la cargaison de 24.572.374 TMV de Mogas (essence automobile) en provenance d'Anvers en Belgique via Lomé au Togo, à bord de M/T STI PONT IAC pour le compte de PETROCAM et en mouillage à la bouée 16 à Banana/Muanda/RDC depuis le lundi 12 septembre 2022.

En effet, selon les conclusions des résultats d'analyse, reprises dans le rapport d'essai n°PP/0822/0522/02/2022 du 13 septembre 2022, et tirées de la comparaison de ces derniers aux spécifications de MOGAS, renseignent que le MOGAS sous analyse n'est pas conforme au regard de la différence des températures entre 10 et 20% des volumes évaporés du distillat qui est hors spécification. Il ressort de l'examen des résultats du rapport d'essai du pays de provenance du produit en concerne, que la teneur en soufre total renseignée est de 430ppm masse, soit 0,04% masse, qui du reste, est supérieure à 0,03% masse retenue comme exigence pour le soufre total dans le MOGAS, conformément à la spécification en vigueur en RDC. Selon l'OCC/Muanda, cette cargaison devrait être soumise à la procédure de refoulement, à moins d'une possibilité de reconditionnement ou de correction du produit au niveau du terminal (SOCIR) dans les 48 heures.

Face à cette situation, le ministre des Hydrocarbures a réfuté les dires selon lesquels la cargaison de 27.000 tonnes métriques à bord du pétrolier M/T STI Pontiac serait de mauvaise qualité. En présence du directeur général de l'OCC, du responsable de la SEP Congo et de la SOCIR, tous d'avis avec ce démenti, le ministre des Hydrocarbures s'est dit être surpris par le fait que Congo Airways et CAA disent continuer à avoir des problèmes d'approvisionnement en kérosène, qui leur oblige d'annuler leurs vols locaux. Il estime que le vrai but de toutes ces controverses est purement politique et vise la désapprobation du gouvernement. Il a toutefois indiqué que les produits pétroliers reçus devraient être régénérés par la SOCIR pour se conformer aux normes avant d'être commercialisés. C'est ce qu'ont précisé respectivement les responsables de la SOCIR et de l'OCC

en affirmant que, comme d'habitude, le carburant jugé non conforme en première analyse est aisément régénéré par reconditionnement, grâce à l'apport de nouveaux produits. C'est ce qui sera fait, selon la demande de tous les acteurs concernés, au terme d'une réunion technique.

Tous les éléments sus-évoqués montrent qu'il y a une défaillance aigue en matière de leadership et de bonne gouvernance dans ce secteur mais aussi dans l'action du gouvernement. Il est surprenant très surprenant de constater toutes ces contradictions et manque de consensus entre les principaux acteurs d'un secteur aussi stratégique. Ainsi, il est impérieux au gouvernement de prendre des mesures idoines et d'exploiter les pistes de solutions permettant de réguler cette situation de manière pérenne.

2. Dépôt du Projet de budget 2023 auprès de l'Assemblée nationale

En date du 15 septembre 2022, le premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a déposé, le Projet de loi de finances, exercice 2023, chiffré à 14,6 milliards d'USD, à l'Assemblée nationale. Le dépôt dudit projet est intervenu après l'ouverture de la session ordinaire de septembre 2022.

A cette occasion, le Président de la chambre basse du parlement, Christophe Mboso a lancé un appel au gouvernement de prévoir dans la loi de finances 2023 des ressources suffisantes pour le financement des projets à impact rapide notamment pour des projets touchant la production intérieure des denrées alimentaires de consommation courante ainsi que des appuis budgétaires aux structures nationales de recherche agronomique. De plus, au-delà de la mobilisation des ressources prévues dans la loi de finances de l'exercice 2023 et des opportunités qu'offrent les sources de financements innovants, il a exhorté le gouvernement à poursuivre la politique de la diversification de l'économie nationale en s'appuyant



sur les secteurs porteurs de croissance, notamment la relance du secteur agricole, la réhabilitation continue des infrastructures de base et des routes de desserte agricole ainsi que l'électrification rurale.

Pour rappel, lors de la 64^{ème} réunion du Conseil de ministres, le Président de la République, Félix Tshisekedi, avait recommandé que le budget 2023 consacre des ressources appropriées aux dépenses d'investissements dans les secteurs sociaux notamment la santé, l'éducation et le développement rural, ainsi que celui des infrastructures.

Cependant, même si le chiffre avancé dans ce projet de budget (14,6 milliards d'USD) semble être attractif, plusieurs questions émergent en rapport avec les motivations qui expliquent la révision à la hausse du projet de budget 2023, sa viabilité et sa pertinence (impact attendu).

En effet, la hausse significative observée dans ce projet de budget 2023 s'explique en grande partie par le fait que 2023 sera une année électorale au cours de laquelle sont attendues l'élection présidentielle et le scrutin législatif. Ainsi, l'essentiel des recettes qui seront collectées en 2023 serviront à financer les élections. A cet effet, la part des ressources allouées aux investissements demeurera faible. Ce qui signifie que dans ce contexte, il ne sera pas possible de répondre adéquatement aux besoins sociaux de la population (éducation, santé, développement rural, etc.). De plus, tant que le gouvernement n'aura pas mis en place des mécanismes appropriés de contrôle des fonds publics, des mécanismes internes inhérents à chaque projet d'investissement, le pays continuera à assister à des scènes de détournements massifs de fonds ainsi que de corruption. Dans ce contexte, il est aberrant d'espérer obtenir les impacts attendus dans différents projets d'investissement.

Aussi, même avec un projet de budget important, il est utopique de s'attendre à des résultats socio-économiques palpables tant que les fonds ne sont pas correctement alloués et servent essentiellement à financer les rémunérations et le fonctionnement des institutions. Plusieurs questions émergent à ce sujet, notamment les dépassements budgétaires généralisés au sein des institutions publiques, le train de vie élevé des institutions et niveaux de rémunération inadéquat avec les réalités socio-économiques du pays (émoluments des députés, etc.).

Tous ces éléments montrent que l'important n'est pas simplement le montant du budget en soi, plusieurs facteurs doivent être pris en compte pour assurer la viabilité et la pertinence du budget. Ainsi, des réformes idoines doivent être réalisées afin de doter le pays d'une gouvernance des finances publiques en phase avec les besoins socio-économiques de la RDC.

3. Publication du rapport d'assistance technique - revue de stabilité du secteur financier réalisée par le FMI et augmentation de la valeur du capital social minimum des banques œuvrant en RDC

Dans son rapport d'assistance technique - revue de stabilité du secteur financier de la RDC, publié en septembre 2022, le FMI a identifié cinq vulnérabilités macro-financières dont (i) la faiblesse des fonds propres du système bancaire ; (ii) la difficulté à évaluer les prêts non-performants (PNP) suite aux mesures Covid-19 ; (iii) les risques liés à la dollarisation financière ; (iv) la rupture des relations de correspondants bancaires (RCB) du fait du "de-risking" ; (v) la centralisation des liquidités des filiales banques en RDC auprès des sociétés mères à l'étranger.

Dans ledit rapport, le FMI indique que le système financier en RDC est relativement petit, largement dominé par les banques et très concentré. Le total des actifs financiers s'élève à 24,7% du PIB (2021) et les actifs des banques composent 97% du système financier. Il y a trois types de banques : locales (4), panafricaines (9) et internationales (2). Deux banques détiennent 55% des actifs du système bancaire. Environ 90% des crédits sont localisés dans deux des 26 provinces, Kinshasa et Haut-Katanga.

Le rapport indique que les fonds propres agrégés sont trop faibles et, depuis dix ans, ne progressent pas en rapport avec l'activité. Pour 2020, le ratio de solvabilité agrégé était de 14%, bien inférieur à celui des pairs africains. Ce ratio a encore baissé de 200 points de base fin septembre 2021, à 12,1%. Alors que le ratio de solvabilité était supérieur à 20% jusqu'à la mi-2017, il a chuté de façon spectaculaire en raison de l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques, tandis que les fonds propres réglementaires sont restés essentiellement les mêmes.

Il indique que trois banques sont actuellement sous-capitalisées avec l'exigence de base de solvabilité à 10 %. Une est en cours de transformation en une institution de microfinance et des actions correctrices sont entreprises dans les deux autres. Quatre banques de plus sont sous-capitalisées avec une exigence totale de solvabilité à 12,5% (ratio de solvabilité de base + coussin de conservation des fonds propres, fixé à 2,5% à compter de fin 2021). Huit banques sur quinze ont atteint le niveau du capital minimum réglementaire requis actuellement de USD 30 millions. Aussi, le portefeuille de crédits affiche des PNP élevés, à 8,5% du total des crédits. Le provisionnement du système est modéré à 69,2% des PNP. La Mission a appliqué un stress test de solvabilité aux niveaux de fonds propres actuels. Une estimation du sous-provisionnement du système a été faite banque par banque en utilisant les taux de provisionnement de l'Instruction 16 de la BCC.

Parmi les résultats de cette évaluation, qui n'intègre pas l'impact du classement des créances restructurées ou rééchelonnées et de la prise en compte des garanties, il y a lieu de noter :

- L'adéquation des fonds propres du système tombe à 11% ;
- Deux autres banques deviennent sous-capitalisées par rapport au ratio de solvabilité de base à 10% (pour un total de cinq banques sous-capitalisées) ;
- Deux banques supplémentaires deviennent sous-capitalisées par rapport à l'exigence totale de fonds propres à 12,5% (pour un total de sept banques sous-capitalisées) ;
- Besoins de recapitalisation à fin septembre 2021 : (i) USD 25,5M pour une exigence de 10% ; et (ii) USD 149M pour une exigence de 12,5%.

C'est face à ces conclusions, que le FMI a estimé que l'évolution du capital social minimum est indispensable pour le secteur financier de la RDC. Ainsi, à partir du 1er janvier 2025, toutes les banques actives en RDC devront porter leur capital social minimum de 30 millions d'USD à 50 millions d'USD. Selon le FMI, cet objectif final comporte quelques objectifs intermédiaires.

A cet effet, dès janvier 2023, il faudra que le capital social des banques ait augmenté de 5 millions d'USD, tout comme en janvier 2024. A partir de janvier 2025, il faudra rajouter 10 millions \$ de plus au capital des banques.

À ce jour, seulement quatre banques actives en RDC disposent des fonds propres qui dépassent déjà les 50 millions d'USD. Le reste de banques (sept) n'atteignent déjà pas le seuil des 30 millions d'USD. À cet effet, il

est impérieux qu'elle se mette à jour dans le cadre d'un processus, pour lequel la première échéance était janvier 2022. Pour réussir ces opérations d'augmentations de capital, il faudra être capable de démontrer que l'activité promet un niveau de rentabilité satisfaisant, pour retenir l'attention des investisseurs.

Cependant, lorsque l'on réalise un benchmarking avec d'autres pays africains où la structure de l'économie dépend étroitement des activités minières (Tanzanie, Zambie, et Guinée Conakry), la RDC est le pays qui offre le rendement des actifs (ROA) et celui des fonds propres (ROE) les plus faibles. Dans un tel contexte, il sera difficile de trouver des investisseurs pour de nouvelles augmentations de capital.

De plus, le FMI a constaté que l'encours des créances douteuses est élevé et représentait au moment de l'évaluation jusqu'à 8,7% du total des crédits accordés à l'économie. Enfin, le niveau de fonds propres, constitués en garantie des crédits accordés à l'économie, est de 14% et est assez faible en comparaison à celui de l'Éthiopie, une économie ayant une taille de population comparable.

II.1.1. Activité économique

Il s'est tenu au courant de ce mois de septembre 2022 à Kinshasa, une conférence sur le risque pays et les opportunités d'investissements en République Démocratique du Congo. Cette conférence a été organisée par le Ministère de Finances en collaboration avec l'agence Bloomfield Investment Corporation qui a attribué une note BBB à long terme et A2 à court terme avec une perspective stable. Le but poursuivi par cette conférence a été de mettre à la disposition du public des données économiques et financières en vue d'attirer les investissements dans le pays. L'agence Bloomfield Investment a présenté dans son rapport dans l'ensemble les atouts, les opportunités et les forces du pays, mais également ses faiblesses et ses axes d'amélioration. Il y a lieu de renseigner que c'est une notation sur la monnaie nationale.

Ce rapport de notation du risque pays est basé sur une évaluation de l'environnement économique à travers le climat des affaires et les performances macroéconomiques, financière avec la gestion des finances publiques et la solidité du système monétaire ainsi que financier ; et politique. La notation obtenue par la RDC est de 5,1 et Bloomfield prédit une amélioration du climat des affaires dans le long-terme.

La République Démocratique du Congo a sollicité cette notation auprès de l'agence Bloomfield Investment Corporation suite à deux notations obtenues par deux agences en monnaie étrangère. « *La première, établie par l'agence de notation internationale Moody's en 2021, avait changé la perspective de la notation de la RDC de 'Caa1, Perspective Stable' à 'Caa, Perspective Positive' en vue d'un éventuel rehaussement de la notation. En janvier 2022, Standard & Poor's avait rehaussé la notation de la RDC de 'CCC+, Perspective Positive' à 'B-, Perspective Stable', témoignant du changement structurel profond de l'économie congolaise et des développements favorables de la position extérieure du pays* ».

D'aucun estiment que cette notation BBB de Bloomfield Investment Corporation est une supercherie pour donner une image positive et par la suite attirer les investissements au pays. Cette position s'explique du fait que les performances économiques qu'enregistre le pays est le fruit de la manne de ressources minières, car elle profite de l'embellie de cours de matières premières dont elle est parmi les grands producteurs dans le monde (Cobalt, cuivre et diamant). Cette rente économique que la RDC tire de ses ressources naturelles n'est pas éternelle d'où il faudrait penser à une diversification de l'économie enfin de réaliser une croissance économique soutenue par tous les secteurs d'activités. Les réformes importantes pour l'avancer significatif du pays ne sont pas mises en œuvre par les autorités dirigeantes. Il s'agit des réformes dans l'administration publique, dans la justice, dans l'armée et dans la police.

La FEC à travers un communiqué rendu public au courant du mois de septembre 2022, a annoncé que l'industrie locale fait face à la menace de la DGDA dont les agents ont organisé plusieurs visites des usines pour installer dans les machines le système de traçabilité des droits d'accises (STDA). Pour la FEC, la DGDA fait un passage en force en vue d'imposer illégalement aux opérateurs économiques le STDA qui aura certainement des conséquences fâcheuses sur l'économie nationale : fermeture des usines, suppression des emplois, augmentation de prix, diminution des taxes, redevances et impôts perçus par l'Etat.

La FEC a rappelé que le gouvernement avait suspendu la perception des frais au titre des vignettes fiscales lors de la 61^{ème} réunion du conseil des ministres et l'assemblée nationale à son tour avait demandé au gouvernement que la STDA soit mise en place aux frais du trésor public et non en charge des entreprises pour qu'elles se conforment à la réglementation en vigueur en matière de prix des produits sur le marché.

II.1.2 Dynamique des prix

Durant le mois de septembre 2022, les prix ont globalement évolué à la hausse comparativement à août 2022.

Pour ce qui est du taux d'inflation en glissement annuel, il s'est situé à 11,43% à la quatrième semaine de septembre 2022, soit une hausse de 10,91% comparée à celui enregistré à la clôture d'août 2022 où ce taux s'était fixé à 10,31%.

Quant au taux d'inflation annualisée, il est anticipé à 13,02% à la fin de cette année. Cette prévision est supérieure à celle du mois précédent où l'inflation annualisée s'est établie à 12,49%, soit une variation positive de 4,20%. En même temps, cette prévision est supérieure à celle réalisée en fin 2021 où ce taux s'était établi à 5,28%.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'inflation en septembre 2022.

Tableau 2 » ÉVOLUTION DE L'INFLATION (SEPTEMBRE 2022)

	Inflation hebdomadaire	Inflation cumulée	Inflation en glissement annuel	Inflation annualisée
Semaine 1	0,36	8,39	10,59	12,72
Semaine 2	0,30	8,72	10,88	12,83
Semaine 3	0,30	9,04	11,16	12,93
Semaine 4	0,29	9,35	11,43	13,02

Source : BCC, septembre 2022.

De plus, il y a lieu de préciser que d'autres faits importants pourraient davantage compromettre le cadre macroéconomique. Il s'agit notamment de (i) l'insécurité qui persiste à l'Est du pays avec des incursions répétées des groupes armés, notamment le M23 ; (ii) les incertitudes quant aux approvisionnements, dans le délai, en produits pétroliers en quantité suffisante pour répondre à la demande de la population ainsi que celle des compagnies ; (iii) les perturbations de vols causant un gêne dans la circulation de personnes et des biens ; (iv) les dépenses à engager pour la préparation et le déroulement des élections en 2023, ainsi que (v) la poursuite de l'invasion russe en Ukraine avec ses conséquences sur la dynamique des prix du carburant et d'autres produits importés par la RDC.



II.1.3 Taux de change et réserves de change

Tout au long du mois de septembre 2022, le profil temporel du taux de change est resté stable comme c'est le cas depuis le début de l'année tant sur le marché interbancaire que sur le marché parallèle. Toutefois, comparé à son niveau de fin août 2022, le taux de change a connu une très légère dépréciation de 0,06%

sur le marché interbancaire où il est passé de 2 011,80 en fin août 2022 à 2 013,00 à la quatrième semaine de septembre 2022.

Sur le marché parallèle, le taux de change a aussi connu une légère appréciation entre fin août 2022 et la quatrième semaine de septembre 2022 en passant de 2 099,70 à 2 082,50 (soit une variation négative de 0,82%).

Tableau 3 » ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE

	Clôture août 2022	Septembre 2022				Variation août-septembre 2022
		Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	
Marché interbancaire	2 011,80	-	-	2 012,70	2 013,00	0,06%
Marché parallèle	2 099,70	-	-	2 082,50	2 082,50	-0,82%

Source : BCC.

S'agissant des réserves de change, elles sont restées au même niveau qu'en fin août 2022. Elles se sont situées à 4,17 milliards d'USD à la quatrième semaine de septembre 2022, un niveau identique à celui de fin août 2022. Rapporté en nombre de mois d'importations, il

s'établit que l'économie congolaise a gardé sa capacité de fin d'août 2022. La couverture des importations par les réserves de changes est restée à 2,5 mois d'importations des biens et services à la quatrième semaine de septembre 2022.

Tableau 4 » ÉVOLUTION DES RÉSERVES DE CHANGE

	Clôture août 2022	Septembre 2022				Variation août-septembre 2022
		Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	
En milliards de USD	4,17	-	-	4,15	4,17	0,00%
En mois d'importations	2,50	-	-	2,50	2,50	0,00%

Source : BCC.



II.1.4 Finances publiques

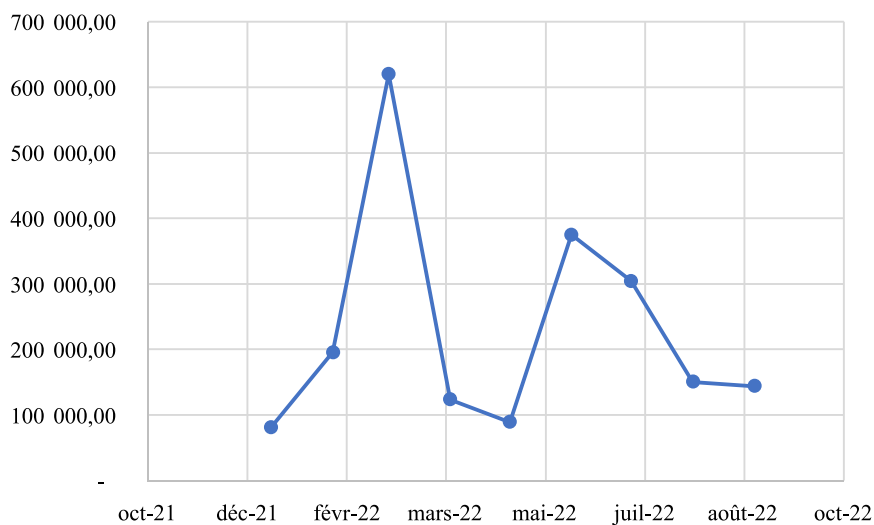
Les statistiques du CTR (Ministère des Finances) indiquent qu'à la quatrième semaine du mois de septembre 2022, le Trésor public a enregistré un déficit de 452 314 millions de CDF. Ce déficit résulte d'un niveau de dépenses de 1 414 686 millions de CDF

contre de recettes de 962 372 millions de CDF. Le solde cumulé à cette quatrième semaine renseigne un excédent de 99 454 millions de CDF. Les dépenses en capital à la quatrième semaine du mois de septembre 2022 ont été relativement faible par rapport à celles du mois d'août 2022, soit 143 794 millions de CDF

contre 150 485 millions de CDF. Comparativement à certains mois de l'année en cours, il s'observe un recul remarquable des investissements en capital et cela traduit une négligence de la part du gouvernement étant donné que ceux-ci constituent le moteur d'une croissance continue. Le pays étant déficitaire en termes d'infrastructures de base et en capital humain, il est impérieux d'allouer suffisamment des ressources pour la concrétisation de projets ayant un grand impact sur les conditions de vie de la population congolaise.

En termes de projets, l'accent est mis sur les grands projets d'infrastructures tels que la construction du port en eau profonde de Banana, la construction du barrage d'Inga III, la réhabilitation des anciens chemins de fer et la construction de nouveaux chemins de fer, la construction des écoles et des centres de santé etc., qui nécessairement seront la source de création de l'emploi et par conséquent, favoriseront l'amélioration de conditions de vie de la population.

Figure 13 » DÉPENSES EN CAPITAL (EN MILLIONS DE CDF)

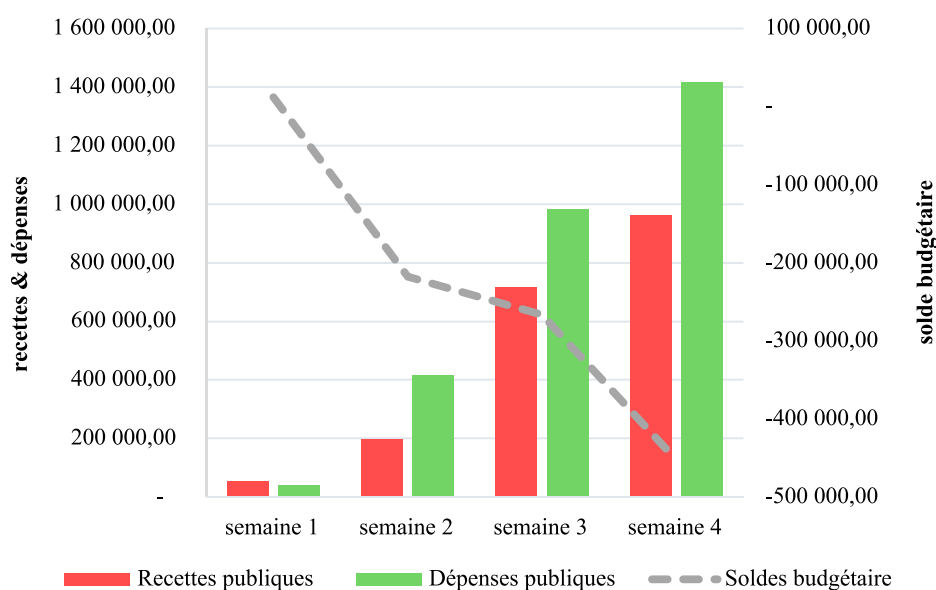


Source : Congo Challenge sur base de données du Ministère de Finances.

Les dépenses en salaire à cette quatrième semaine ont représenté 24% de l'ensemble des dépenses engagées. Cela étant devenu une nouvelle habitude pour l'administration publique, les opérations de la paie des

fonctionnaires du mois se poursuivent jusqu'au mois suivant. Depuis plusieurs mois, la date du 20 retenue pour l'enclenchement des opérations de la paie des fonctionnaires n'est plus respectée.

Figure 14 » AGRÉGATS DU SECTEUR PUBLIC AU MOIS DE SEPTEMBRE 2022 (EN MILLIONS DE CDF)



Source : Congo Challenge sur base de données du Ministère de Finances.

II.2 Evolution de la situation politique

L'actualité politique du mois de septembre 2022 a été dominée spécifiquement par les faits présentés ci-dessous :

1. La polémique sur les émoluments des Députés nationaux :

C'est au cours de son point de presse sur la situation sécuritaire prévalant à Kwamouth que Martin Fayulu a révélé qu'un député national touchait 21.000 USD d'émoluments par mois, considérant cela d'illogique dans la mesure où les députés nationaux de la RDC seraient mieux rémunérés que ceux des pays riches comme la France et les USA, qualifiant cela de la corruption à grande échelle, de la gabegie et du pillage

éhonté des finances publiques de la part d'un pouvoir usurpateur en quête désespérée de légitimité interne.

A cet effet, Fayulu a exigé l'annulation immédiate de cette augmentation injustifiée et demandé la démission du bureau de l'Assemblée nationale, et à l'occasion. C'est à cette occasion qu'il a attiré l'attention de la Cour des comptes, de l'Inspection générale des finances et des autres institutions de contrôle de gestion des finances publiques pour qu'ils ouvrent des enquêtes publiques sur ce scandale de gestion à l'Assemblée nationale, tout en demandant aussi à la population congolaise de suivre de près cette situation qui, en réalité, est un achat de conscience par le braquage des caisses de l'État. Aussi, conclut-il, il est difficile de comprendre qu'en RDC, un pays où 70% de la population vit avec moins de 2 dollars par jour, un député soit rémunéré 15 fois



plus qu'un professeur d'université, 30 fois plus qu'un médecin et 200 fois plus qu'un huissier de la Fonction publique. Cela veut dire que le député d'un pays classé parmi les plus pauvres du monde, est rémunéré plus qu'un député français ou américain.

En guise de réaction, le collectif des députés nationaux des 26 provinces (C26) a non seulement dénoncé ces propos qu'il a qualifié de calomnie et diffamation, en soutenant que le salaire d'un député national n'atteint même pas 30 % de la somme indiquée par le président national de l'Ecidé. Aussi, a-t-il constaté avec un profond regret la calomnie et la diffamation contre les élus du peuple, dans une déclaration visant à soulever le peuple congolais contre l'Assemblée nationale. Le collectif a par la suite soutenu que l'émolument du député national est resté inchangé depuis 2021 car il est conforme à la loi des finances et n'atteint même pas 30 % de la somme évoquée par Fayulu à qui les députés du collectif ont demandé de consulter les députés nationaux de son parti politique pour posséder la bonne information sur le salaire d'un député national.

D'un autre son de cloche, appuyant les propos de Fayulu, le Député national Delly Sessanga président du Parti politique Envol a révélé que le salaire d'un député national ne s'élève pas à 21.000 dollars américains tout d'un coup, mais qu'avec les mécanismes des invisibles, on atteint 21.000\$. En effet, pour lui, un député touche aux termes des émoluments, 16 millions de Franc Congolais (8.000\$), avec d'autres rubriques qui sont alimentées en termes de soutien, de prime et qui peuvent atteindre ce montant-là (21.000\$).

Dans sa réaction, Sessanga a affirmé que c'est depuis 4 ans qu'il s'était indigné du niveau de rémunération de l'époque, soit 13 mille dollars américains, inférieur au niveau allégué aujourd'hui, et soutient avoir été vilipendé par tous et traité de populiste pour avoir demandé une réduction plafonnée à 4 mille dollars américains.

Pour sa part, dans un communiqué publié le mercredi 31 août l'Association Congolaise pour l'Accès à la Justice, (Acaj) a exigé une clarification du bureau de l'Assemblée nationale sur cette situation. Pour cette ONG de défense des droits humains, au cas où ces révélations s'avéreraient vraies, allouer 21 000\$ à un député constituerait un scandale, et cela serait totalement aux antipodes de la politique du « peuple d'abord » prônée par le Président de la République, Félix Tshisekedi.

Pour le Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD), c'est sans surprise que tout ce que Joseph Kabila Kabange avait bien prédit, se réalise au grand jour. En effet, Ferdinand Kambere qui en est le secrétaire permanent adjoint a soutenu qu'aujourd'hui, les gens peuvent maintenant l'appeler prophète. Car, il avait prévenu le chef de l'État que s'il veut se construire une majorité au Parlement sous les cendres du FCC, ça sera une clameur publique dans l'opinion nationale qui finalement va constater que les membres de cette majorité sont en train de coûter trop cher à la République.

Aussi, a-t-il dénoncé le fait que l'Union sacrée qui s'est constituée sans accord politique, profite à un groupe d'individus au sommet de l'État qui s'accaparent des richesses de la population.

Dans sa réaction face à toutes ces critiques, le bureau de l'Assemblée nationale a mis en garde les députés nationaux députés Delly Sesanga et Jean-Baptiste Kasekwa ainsi que tous ceux qui appuieraient sans preuve les propos de l'opposant Martin Fayulu sur le salaire des députés.

Pour le parti présidentiel UDPS, Martin Fayulu chercherait à soulever les enseignants pour qu'ils aillent en grève, alors que la rentrée scolaire a été effective depuis le lundi 5 septembre 2022. En effet, selon Augustin Kabuya, Secrétaire général dudit parti,



« avant de parler de fameux émoluments des députés, Martin Fayulu avait dernièrement publié un tableau, sans soubassement aucun, des salaires des enseignants africains, dans le but de montrer que l'enseignant congolais touche moins que ses pairs du continent. Et ce, dans le but de susciter la révolte dans le chef des enseignants de nos enfants, sachant que le député est l'autorité budgétaire ».

De son côté, la plateforme Lamuka de Martin Fayulu, par la bouche de son porte-parole Prince Epenge a persisté et exigé qu'une enquête soit menée pour savoir pourquoi le député toucherait cette faramineuse somme. A l'en croire, cela relève d'un crime organisé depuis des années, une pure corruption, comme ce fut le cas des véhicules que certains députés ont qualifiés de dons, d'autres de prêts.

2. Le conflit entre les communautés Teke et Yaka dans le Mai-Ndombe

C'est depuis un certain temps qu'un conflit oppose dans le territoire de Kwamouth dans la province du Bandundu, les Teke et les Yaka, qui se disputent notamment des terres et des taxes, et s'entretuent.

Une délégation du gouvernement central conduite par le ministre de l'Intérieur et sécurité Daniel Aselo s'était rendue sur place à Kwamouth où il avait été dressé un bilan de 30 morts et plusieurs dégâts matériels au nombre desquels des maisons et des villages ont été incendiés.

Cette situation sécuritaire qui s'est très vite dégradée tout au long de ce mois de septembre a suscité des commentaires et des critiques divers dans la communauté.

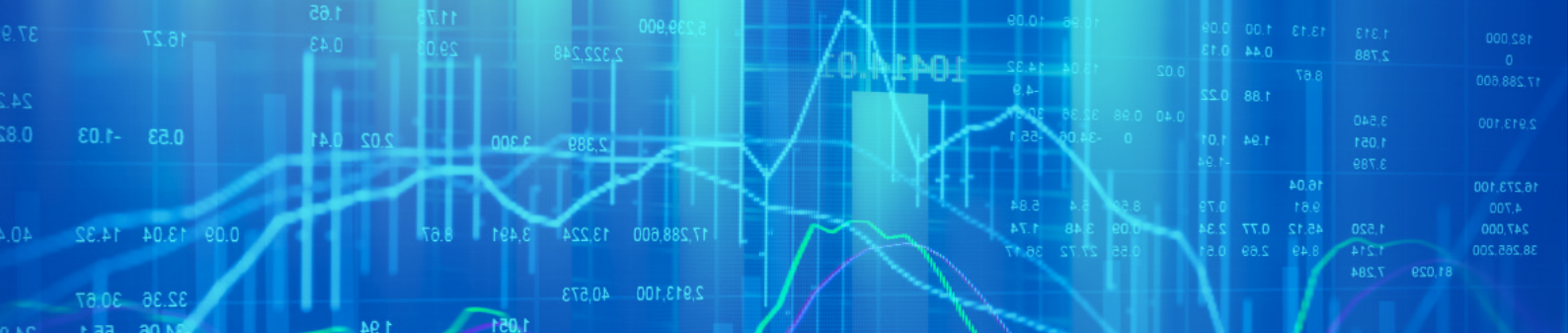
Réagissant à cette situation confuse à Kwamouth, Martin Fayulu a fustigé l'attitude du pouvoir en place qui, selon lui, n'a pas envoyé le même dispositif policier et militaire qu'il déploie à Kinshasa pour réprimer les marches de Lamuka en vue de restaurer la paix à

Kwamouth. A cet effet, dans une de ses publications à travers les réseaux sociaux, Fayulu a demandé à tous les congolais vivant à Kwamouth au calme, rappelant que les Yaka et les Teke sont un même peuple et ont toujours vécu en parfaite harmonie. Exhortant tous les Congolais à la vigilance, et surtout, à ne pas céder à une quelconque instrumentalisation ou manipulation qui mettrait en mal la concorde nationale, Fayulu a appelé tout le monde à combattre le démon de la division.

Par ailleurs, tout en dénonçant la présence de personnes étrangères dans la région de Kwamouth, l'opposant congolais a révélé des soupçons de l'implication d'une main noire derrière ce conflit. « Car, Il y a effectivement quelque chose d'anormal dans cette situation et beaucoup d'indices semblent orienter vers une opération structurée et commanditée de déstabilisation de notre pays, du fait que certains villageois semblent avoir confirmé la présence des personnes étrangères dans cette région », a déploré Martin Fayulu. Pour lui, la situation à Kwamouth expose davantage la République Démocratique du Congo vers la balkanisation, en ouvrant un nouveau front d'insécurité dans la partie Ouest de la RDC.

Pour sa part, le Député national Juvénal Munubo, élu de walikale, a proposé notamment que Martin Fayulu puisse rencontrer le chef de l'État, Félix Tshisekedi, afin de lui soumettre des pistes de solution pour mettre fin au conflit entre les Teke et les Yaka. Il a également proposé un échange entre les leaders des communautés en conflit ainsi que l'appui de Martin Fayulu aux efforts en cours du gouvernement pour trouver une solution appropriée.

Le Président de Nouvel Élan, Adolphe Muzito, a quant à lui, tiré la sonnette d'alarme sur ce conflit sanglant qui pourrait toucher également Kinshasa. En effet, Muzito soutient avoir constaté des scènes horribles et des populations inconsolables qui ne savent pas à quel saint se vouer. Il a fait remarquer que Mongata est déjà la frontière de Kinshasa et qu'il y a à craindre que ce



mouvement atteigne Kinshasa à partir de Kwamouth, qui semble est quasiment sur le boulevard avec le fleuve Congo.

Enfin, s’exprimant à travers un tweet singulier, Jeanine Mabunda, présidente honoraire de l’Assemblée nationale, a souligné le danger qui guette à la porte de la RD Congo et surtout l’urgence de repousser nos limites et notre égo pour bâtir un pays plus beau qu’avant. Scrutant les derniers événements socio-politiques, l’élue de Bumba dans l’ex-province de l’Équateur a fait remarquer que le pays de Patrice Lumumba serait en train de chavirer en pleine navigation. Malgré les multiples tensions qui règnent en ce moment au pays, Jeanine Mabunda a soutenu se reconforter de savoir que « la RDC est une et indivisible. De Lumumba, à Mzée Kabila, en passant par Kasa-Vubu et Mobutu, un bel héritage d’unité nationale nous a été légué ». Aussi, a-t-elle exhorté les populations de Kwamouth à sauvegarder la paix et à ne pas céder à des guerres fratricides ».

3. Le scandale de corruption, de conflit d’intérêt et de prise illégal d’intérêts à la présidence de la république

Soupçonné de corruption et trafic d’influence pour une histoire des commissions exigées auprès des investisseurs, monsieur Vidiye Tshimanga, conseiller stratégique du président Félix Tshisekedi, a été interpellé et fait l’objet de l’ouverture par le Parquet Général près la Cour de Kinshasa/Gombe, d’une information judiciaire qui a conduit à sa mise en détention préventive pendant quelques jours qui, profitant de sa position et de son influence autour du chef, offrait un accès aux mines du pays, en échange d’une commission.

Pour mémoire, cette procédure judiciaire est consécutive à la publication sur les réseaux sociaux, d’une vidéo à travers laquelle Mr Tshimanga se

vante d’être l’un des acteurs clés et les plus influents dans l’entourage du Chef de l’Etat, et qu’à ce titre, il détiendrait assez des pouvoirs pour octroyer des carrés miniers à des investisseurs étrangers, et ce moyennant paiement systématique d’une commission.

Cependant, il ne s’agissait pas d’investisseurs ordinaires. Au cours de trois réunions, une en ligne et deux en personne, le duo enregistré Vidiye Tshimanga à son insu, alors qu’il se vantait de sa proximité avec le président et proposait de créer avec eux une société dans laquelle il détiendrait une participation déguisée par des prête-noms et des montages offshores opaques, « *Si nous faisons des affaires ensemble, je prendrai mon... pourcentage de l’investissement et je gagnerai de l’argent* », a-t-il affirmé sans détour. En contrepartie, continue le conseiller stratégique du président congolais, il promet d’user de son influence pour obtenir des licences d’exploitation minière, éviter la paperasserie aux investisseurs et « protéger » leur investissement contre des fonctionnaires indiscrets. Plus tard, il ira jusqu’à suggérer qu’il agit pour le compte du président.

Dès leur premier échange en ligne, le conseiller congolais proposait aux investisseurs de s’associer avec sa société congolaise, la COBAMIN. A cet effet, Mr Tshimanga est allé jusqu’à décrire un accord qu’il aurait conclu par le biais de COBAMIN avec la société Ivanhoe Mines, cotée en bourse à Toronto.

Réagissant sur cette affaire, Madame Elisabeth Caesens, directrice de l’ONG Ressources Matters a soutenu que la société a obtenu les trois permis en huit jours, un « temps record », et n’a jamais été retrouvé dans les registres congolais des sociétés détenues conjointement par COBAMIN et Ivanhoe ou ses filiales.

En revanche, elle a soutenu avoir pu établir que COBAMIN obtienne ses derniers permis miniers – situés à côté de ceux d’Ivanhoe – en février 2019, un mois seulement après que Félix Tshisekedi ait succédé



à Joseph Kabila à la tête du Congo. Elle a ajouté que les compagnies utilisent régulièrement « toutes sortes de constructions financières » pour verser des paiements à des personnalités politiques.

Mr Vidiye qui visiblement a été piégé par ceux qui se faisaient passer pour des investisseurs, s'en défend et prétend avoir, au contraire, voulu piéger ses interlocuteurs.

Réagissant sur cette affaire Vidiye, le lanceur d'alerte et militant anti-corruption Jean-Jacques Lumumba a soutenu ne pas être surpris par ce cas qui est parmi autant d'autres sur lesquels des investigations sur la corruption au Congo étaient en train d'être menées. Pour lui, « après 4 ans au pouvoir, il n'y a qu'une seule personne qui doit se remettre en question, c'est le chef de l'Etat. On ne peut plus continuer à l'épargner en pensant qu'il n'était pas au courant alors que se multiplie autour de lui des soupçons de malversation ».

Par ailleurs, il a estimé que si les informations reçues sont avérées et mises sur la place publique, les Congolais verront des éléments beaucoup plus choquants que la vidéo du conseiller à la présidence. Et c'est avec une grande tristesse qu'il faut constater que ce système de corruption perdure et que les mêmes maux se perpétuent ». Des ressources naturelles sont siphonnées par une petite élite prédatrice.

Pour le mouvement citoyen Lucha, « Pour avoir autant de mafieux dans son entourage, le chef est soit, incompetent, dans ce cas, il doit démissionner, soit il est lui-même le chef de la mafia et il doit être devant la justice. »

Du côté de la Présidence, c'est à travers un communiqué rendu public le vendredi 16 septembre 2022 à Kinshasa que le directeur de la cellule de communication Éric Nyindu a réitéré la volonté du président Tshisekedi de mener le combat contre la corruption, position qui a finalement conduit Mr Vidiye à déposer sa démission.

Dans la suite de cet acte posé par le concerné, l'Association congolaise pour l'accès à la Justice (ACAJ) qui s'est félicitée de la démission, a recommandé au procureur général près de la Cour de cassation d'ordonner une enquête judiciaire crédible et exhaustive.

De son côté, Jean-Claude Mputu, porte-parole de la coalition « *Le Congo n'est pas à vendre* », a estimé attendre également de l'Inspection générale des finances (IGF), une action similaire par l'ouverture d'une enquête, allant au-delà des déclarations, au-delà des sanctions éventuelles pour vérifier toutes les affirmations entendues sur cette affaire, à savoir : « *le nombre de comptes offshore, des prête-noms, des mines qui sont distribuées aux gens à la présidence.* »

Jimmy Kande, président du Réseau panafricain de lutte contre la corruption (UNIS), a à son tour, espéré que le président de la République, fera « *le ménage dans son entourage* ». « *L'inaction du président le rendrait pratiquement coupable ou complice de ce genre des pratiques, étant donné qu'il a été présenté comme celui qui laisserait Vidiye Tshimanga faire des affaires en son nom* », a-t-il expliqué.

4. L'aveu de l'échec de la Monusco sur l'agression Rwandaise

Au cours d'une interview accordée à France 24 et RFI en date du 18 septembre 2022, Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU a avoué que le groupe rebelle M23 se comporte de plus en plus comme une armée conventionnelle avec des équipements de plus en plus sophistiqués.

Le Secrétaire Général a jeté le pavé dans la marre en affirmant haut et fort que « nous sommes dans une situation extrêmement difficile. Le M23 était à la base des dernières manifestations du fait que les Nations-Unies ne sont pas capables de battre le M23. La vérité

ce qu'aujourd'hui, le M23 est une armée moderne, avec des équipements lourds qui sont plus perfectionnés que les équipements de la Monusco. Ces équipements viennent de quelque part. L'essentiel à mon avis, il faut une tripartite entre la RDC, le Rwanda et l'Ouganda, afin d'avoir une perceptive conjointe pour éviter cette permanente situation qui nous fait toujours reculer », a lamentablement déclaré Antonio Guterres.

Ces dernières années, le rôle principal de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en république démocratique du Congo (MONUSCO) est de protéger les civils Congolais. Cependant, la situation sécuritaire à l'est de la République démocratique du Congo reste inchangée, et devient encore plus grave qu'avant. La plus grande mission onusienne dans le monde a failli à sa mission, sonnante comme un aveu d'échec de la Monusco.

Cette déclaration a suscité des réactions particulièrement de la part des congolais qui pour la plupart se sont exprimés à travers les réseaux sociaux.

La sénatrice Francine Muyumba dit être préoccupée par les propos du Secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres. Elle a estimé que « ces genres de déclarations renforcent la méfiance du peuple congolais envers la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en république démocratique du Congo (Monusco) », et que « l'hypocrisie de l'ONU devrait cesser ». Et de poursuivre qu' : « Aujourd'hui encore plus qu'hier, les autorités congolaises doivent obtenir le départ définitif de la MONUSCO car même le SG de l'ONU vient d'affirmer son incapacité à faire face aux groupes rebelles. Plus rien ne justifie donc leur présence en République Démocratique du Congo. Les organisations civiles, les mouvements citoyens, les ONG et autres associations réclament avec force le départ de la MONUSCO qui nous permettra de sortir de l'enfumage de l'ONU qui tout en envoyant une mission de la paix, dissimule la nécessité de combattre les rebelles qui sévissent au Congo ».

Du côté de la société civile, dans une interview accordée à Media Congo Press, le lundi 19 septembre 2022, Jonas Tshiombela coordonnateur de la nouvelle société civile congolaise (NSCC), a appelé les autorités congolaises à recadrer le SG de l'ONU, qualifiant ses propos tenus "d'extrêmement graves" et les considérant comme un "aveu d'échec" de la mission onusienne en RDC.

Mr Tshiombela a estimé que cette déclaration extrêmement dangereuse a un effet induit presque de soutien des terroristes du M23, et que cet aveu d'échec des Nations Unies mérite un recadrage de la part des autorités congolaises.

Nous comprenons pourquoi le Conseil de sécurité a reconduit l'embargo sur les armes contre la RDC. Comment le M23 a-t-il acquis de telles armes en complicité des multinationales ? Où ont-ils trouvé l'argent pour avoir de telles armes lourdes ? Les Congolais doivent s'assumer pour prendre leur destin en mains", a déclaré le coordonnateur de la nouvelle société civile congolaise.

Tout en suivant de près la situation, le député Jean-Jacques Mamba a soutenu que Monsieur Guterres vient une fois de plus renforcer la méfiance des Congolais envers la mission de maintien de la paix qui depuis plus de vingt ans, n'a apporté aucune solution significative face à l'instabilité dans la partie Est de la RDC.

S'exprimant à son tour sur la situation de la Monusco à l'occasion de la Conférence internationale sur la paix en RDC, tenue le 16 septembre à Charleroi, en Belgique, le Dr Denis Mukwege, prix Nobel de la paix, pense qu'un retrait « non responsable » et « précipité » de la Monusco entraînerait un vide, de nature à « favoriser » les ennemis de la paix. A cet effet, il a expliqué que depuis presque 30 ans, la RDC est « déchirée » par des guerres d'agression à répétition, et des cycles de conflits ayant entraîné une crise humanitaire majeure, et où les morts, les femmes violées et les déplacés, se comptent

en millions. « Malgré divers accords de paix, de Sun City à Lusaka en passant par Addis-Abeba et Nairobi, la guerre n'a jamais cessé. En effet, la RDC n'a pas été réellement pacifiée sur l'ensemble de son territoire et la violence armée se poursuit dans cinq provinces. Nous sommes donc toujours dans un contexte de conflit armé avec souvent une dimension internationale, comme l'illustre la énième agression au Nord-Kivu de la coalition du M23-Forces rwandaises de défenses (RDF), qui menace à nouveau la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale du pays, dans une indifférence choquante de la communauté internationale, alors que Bunagana est occupée depuis plus de 3 mois ».

Il a poursuivi ses propos en affirmant que les processus de brassage et mixage de groupes rebelles, ont contribué à l'intégration de miliciens dans les forces de sécurité et de défense congolaises, plantant ainsi les graines pour une prolongation de l'instabilité, en infiltrant l'ennemi au sein des institutions censées protéger la population.

Pour lui, c'est dans ce contexte qu'il faut situer l'échec de la Monusco à rétablir la paix, à protéger les civils et à stabiliser le pays, malgré des moyens humains et financiers colossaux. Aussi, a-t-il appelé les congolais à ne pas se tromper d'ennemis.

5. Les réactions après le discours du Président Félix Tshisekedi à la 76^{ème} Assemblée des Nations Unies

Le président de la République, Félix Tshisekedi s'est adressé mardi 20 septembre à la 77^{ème} Assemblée générale de l'ONU à New York. Il a notamment dénoncé l'agression de son pays par son voisin, « le Rwanda sous couvert du mouvement rebelle M23. »

Du haut de la tribune des Nations unies, Félix Tshisekedi a démontré l'implication du Rwanda et sa responsabilité dans la tragédie que vivent les populations de l'Est ne sont plus discutables.

Bien plus, sa bonne volonté et la main tendue du peuple congolais pour la paix, ont été flouées par certains de nos voisins qui n'ont trouvé mieux que de remercier la RDC par l'agression et le soutien de groupe armée terroriste qui ravage l'Est de la RDC.

Felix a ainsi épinglé clairement le cas actuellement du Rwanda, qui au mépris du droit international, de la charte de l'ONU et constitutif de l'UA, a, une fois de plus, non seulement agressé en mars dernier par des incursions de ses forces armées, mais aussi, occupe une localité de la province du Nord-Kivu par un groupe armée terroriste interposé auxquels il apporte un soutien massif tant matériel de guerre en homme de troupe. Cette implication a suffisamment été prouvée par des organisations non gouvernementales humanitaires et des droits de l'Homme crédibles à travers des rapports documentés et objectifs, à la limite du scientifique.

Aussi, du haut de cette tribune, le chef de l'Etat a demandé la distribution officielle aux membres de Conseil de Sécurité du dernier rapport des experts de l'ONU sur la situation sécuritaire à l'Est de la RDC, afin d'en tirer toutes les conséquences. « *Il y va de l'image et crédibilité de notre organisation. Procéder autrement serait d'encourager le Rwanda à poursuivre son agression, ses crimes de guerre et crime contre l'humanité en RDC et, d'autre part, nourrir davantage la suspicion légitime des Congolais sur l'impartialité de l'ONU ainsi que la complicité de certains de ses membres dans ces crimes* », a-t-il expliqué.

Poursuivant son propos, le chef de l'Etat a réaffirmé la détermination du peuple congolais et de ses dirigeants de défendre l'intégrité de leur pays dans le respect du droit international. Car, pour lui, l'heure a sonné de casser à jamais le cycle des violences dans l'est de la RDC.

C'est dans ce contexte qu'il a estimé nécessaire d'accentuer les pressions sur le Rwanda et le M23 et de montrer plus de fermeté à leur égard. Un appel a

été lancé pour la levée immédiate des obstacles et pour la restructuration des FARDC et toutes les mesures restrictives de l'acquisition des équipements militaires pour la RDC.

Pour lui, la communauté internationale devrait donc s'activer à rendre effectifs le retrait immédiat du M23 des localités occupées, le retour des déplacés congolais de ces localités à leurs domiciles et la cessation sans condition du soutien de l'armée rwandaise à ce groupe terroriste, selon l'esprit et la lettre de la feuille de route de Luanda. Elle devrait également « multiplier les pressions sur le Rwanda et le M23 dont les dirigeants sont, du reste, sous sanctions de l'ONU, et montrer plus de fermeté à leur égard, pour qu'ils respectent les positions prises par les organisations internationales précitées ».

Plusieurs réactions ont été enregistrées tant de la part des congolais que des partenaires de la RDC.

Lors de son adresse prononcée le mardi 20 septembre depuis la tribune de la 77^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations unies, le Président polonais, Andrzej Duda, a dénoncé la « complaisance » de l'occident face à la situation de l'Afrique dont celle de la République démocratique du Congo qui ne cesse de compter des morts suite à l'agression de ses voisins notamment le Rwanda. Andrzej Duda a décrié la politique de deux poids, deux mesures dont fait montre la communauté internationale dans le traitement des dossiers de l'agression de l'Ukraine par la Russie alors que la même situation est vécue ailleurs, notamment en RDC. Le président polonais a révélé que l'organisation mondiale a levé le ton en condamnant l'agression de l'Ukraine par la Russie. Elle s'est mobilisée derrière l'Ukraine et pris des mesures contre le pays de Vladimir Poutine, contrairement à ce qui se passe dans le dossier Rwanda- République démocratique du Congo où elle manifeste une certaine complicité. Bien que toutes les preuves accusent le Rwanda d'agresser la RDC, la «

fameuse » communauté internationale peine à prendre des sanctions contre le pays de Paul Kagame.

Le Premier ministre belge, Alexander De Croo, a appelé ce jeudi 22 septembre, depuis la tribune de la 77^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies, à la fin de la mission de l'ONU en République démocratique du Congo. La Belgique a proposé la mise en place d'une autre structure pour lutter efficacement contre les groupes armés qui sèment terreur et désolation dans l'Est du pays. Pour De Croo, « la Monusco doit prendre fin et être remplacée par autre chose (...) Une mission doit protéger le peuple congolais et veiller à ce que les conflits armés cessent et la Monusco n'a pas l'infrastructure et le mandat adéquats pour ce faire ».

En interne, accueillant favorablement ce discours, Germain Kambinga, a salué le discours du président de la République, plus particulièrement au sujet de l'agression dont est victime la RDC de la part du Rwanda. Il a soutenu qu'il était donc essentiel, que la communauté internationale, par la bouche du président de la RDC, comprenne quel était l'état d'esprit du peuple congolais et la conviction de la Nation qui est la nôtre. Nous savons que c'est le Rwanda qui agit pour déstabiliser le Congo, c'est un plan très vieux qui est celui de la balkanisation de notre pays. Le message du chef de l'État était clair, la RDC n'abandonnera jamais Bunangana et l'Est, la RDC, chacun des centaines de millions d'habitants défendra ses parties de son territoire.

Pour le secrétaire permanent adjoint du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), Ferdinand Kambere, il y a lieu de fustiger le fait que le président de la République, Félix Tshisekedi, ait dénoncé, le Rwanda seul et non l'Ouganda comme auteurs de l'insécurité qui persiste dans l'Est de la RD Congo. Pour Ferdinand Kambere, il est vrai qu'il a démontré aussi que le soutien du FDLR ne doit pas rester un alibi éternel pour agresser notre pays. Mais

la faiblesse de ce discours, c'est lorsqu'il dénonce le Rwanda et laisse l'Ouganda de l'autre côté. Et entre-temps, le président fait un discours pour fustiger le

Rwanda, en même temps, le gouvernement est en train de signer des accords à Nairobi pour qu'une force régionale vienne en appui », a-t-il déclaré.

3. Perspectives politiques et économiques

Sur le plan politique

Les prochaines semaines s'annoncent rudes sur le plan politique avec la question des émoluments des députés nationaux ainsi que la question électorale notamment en ce qui concerne les défis logistiques et du financement du processus. A ceci s'ajoute, sur le plan sécuritaire, les rumeurs de l'infiltration dans la ville de Kinshasa depuis les provinces voisines de Mai Ndombe et du Kwilu, où l'on signalerait l'implication d'une main noire. Ces facteurs augmentés de la corruption laissent présager beaucoup d'agitations dans la sphère politique.

A cet effet, il faudrait s'attendre à ce que les divergences de vues sur les émoluments des députés considérés à tort ou à raison, faramineux, puissent davantage creuser le fossé avec leurs bases respectives.

Quant à la question électorale, la session budgétaire en cours est plus que déterminante, en ce qu'elle pourrait, si elle était bien négociée, faire une bonne projection sur l'épineuse question du financement des élections. Les opérations d'identification des électeurs annoncées pour démarrer en décembre 2022, en seront un indicateur sur les enjeux de ce processus.

Bunagana et bien des territoires de l'Est, étant toujours dans les mains du M23 soutenus et appuyés par le Rwanda, l'enjeu de la reprise de ces espaces sous occupation, semble demeurer une priorité, à côté du feu qui vient d'être allumé dans la partie Ouest, notamment dans le territoire de Kwamouth, une porte vers la ville capitale Kinshasa. Les rumeurs persistantes de la présence des infiltrés dans la ville risquent, si on n'y prend garde, pourrait créer une panique générale qui serait difficile à contrôler et risquerait de donner l'occasion à la population déjà paupérisée de se mettre dans la rue.

En attendant, il y a lieu de craindre que le désintéressement total de la communauté internationale sur l'implication du Rwanda via le M-23 qui continue d'occuper une partie du territoire congolais, une agression jamais condamnée, risque de laisser les congolais abandonnés à leur propre triste sort.

Enfin, l'image d'un entourage du Chef infesté des mafieux et des corrompus devrait donner l'occasion au Chef de faire un nettoyage de palais. Le contraire alerte un observateur, n'est pas démontrable tant que les mafieux ont démontré leur capacité de nuisance. Pour le cas d'espèce, la population attend voir des mesures à même de décourager la race au front pour combattre les efforts fournis par l'autorité suprême visant à sortir le pays de son carcan, dans le cas contraire, la lutte contre la corruption resterait un simple slogan.

Sur le plan économique

La poursuite de la guerre russo-ukrainienne plonge l'économie mondiale dans l'incertitude. En effet, les évolutions récentes (notamment en septembre 2022) de cette invasion alimentent les inquiétudes en termes de perspectives économiques. Il s'agit essentiellement des faits suivants : (i) les sanctions prises par l'Union européenne contre la Russie, la réponse russe aux dites sanctions ; (ii) l'annexion de certains territoires ukrainiens par la Russie ainsi que (iii) les flux migratoires importants des russes qui désertent leur pays du fait de l'annonce de Vladimir Poutine sur le recrutement de 350 000 réservistes au sein de la population afin de renforcer ses positions en Ukraine. Face à cette situation, il est possible de ressentir d'avantage aux effets économiques pervers consécutifs à cette guerre.

Au niveau national, même si l'économie semble être stable, les perspectives économiques de la RDC ne sont pas encourageantes. L'insécurité qui persiste à l'Est du pays avec des incursions répétées des groupes armés, notamment le M23 ; les incertitudes quant aux approvisionnements, dans le délai, en produits pétroliers en quantité suffisante pour répondre à la demande de la population ainsi que celle des compagnies ; les perturbations de vols causant un gêne dans la circulation de personnes et des biens ; ainsi que la poursuite de l'invasion russe en Ukraine avec ses conséquences sur la dynamique des prix du carburant et d'autres produits importés par la RDC sont des facteurs qui contribuent à la détérioration des perspectives économiques du pays.

A ceci s'ajoute (i) les augmentations des prix de denrées alimentaires ; (ii) la corruption et les détournements des deniers publics ; (iii) l'accroissement des inégalités au sein de la population ainsi que (iii) les incertitudes autour de l'organisation des scrutins électoraux crédibles et transparents en 2023. Ces éléments cités constituent des signes précurseurs d'une dégradation de l'économie nationale.

En ce qui concerne les finances publiques, il y a lieu de noter qu'aucun dispositif n'a été mis en place par les pouvoirs publics pour une collecte optimale des ressources. Le rythme de collecte des recettes publiques demeure principalement dépendant des cours des produits miniers, et donc de l'évolution de la conjoncture. La faible pression fiscale en RDC laisse suggérer que la croissance économique ne rapporte pas suffisamment à l'État en termes de ressources financières.

Enfin, le rapport du FMI a mis en exergue plusieurs éléments qui montrent que le système financier de la RDC demeure vulnérable. Il s'agit notamment de la faiblesse des fonds propres du système bancaire ; la difficulté à évaluer les prêts non-performants (PNP) suite aux mesures Covid-19 ; des risques liés à la dollarisation financière ; de la rupture des relations de correspondants bancaires (RCB) du fait du "de-risking" ; et de la centralisation des liquidités des filiales banques en RDC chez les mères à l'étranger. Le même rapport renseigne que le système financier en RDC est relativement petit, largement dominé par les banques et très concentré. A la lumière des conclusions du rapport sus-évoqué il est absurde de présager des meilleures perspectives économiques avec un secteur financier vulnérable.

Ainsi, pour pallier aux problèmes sus-évoqués, il y a nécessité pour le Gouvernement de prendre les décisions qui s'imposent et de mettre en place les dispositifs appropriés pour : (i) accroître la capacité de mobilisation des recettes publiques et élargir l'assiette fiscale ; (ii) réduire le train de vie des institutions et accroître les dépenses en capital ; (iii) asseoir la puissance de l'Etat et résoudre définitivement le problème lié aux agressions et incursions répétées des groupes armés à l'Est du pays ; (iv) engager l'économie congolaise sur le chemin de la diversification ; (v) renforcer le secteur financier et éliminer ses principaux points de vulnérabilité ; (vi) réduire la corruption au sein des administrations de l'Etat ; et (vii) résoudre structurellement les difficultés d'approvisionnement en produits pétroliers.

DIFFERENTES PUBLICATIONS DE CONGO CHALLENGE

1. REVUE CONGO CHALLENGE (LE SEMESTRIEL)

Le Semestriel (Revue Congo Challenge) est un périodique scientifique complètement désintéressé, publié chaque semestre, avec pour objectif principal de promouvoir des études scientifiques visant à contribuer à l'avancement des connaissances en sciences économiques et à offrir aux opérateurs économiques ainsi qu'aux décideurs politiques, un ensemble des recettes susceptibles d'éclairer leur prise de décision ou de justifier suivant une base scientifique avérée leur prise de décision.



2. BULLETIN QUADRIMESTRIEL

La présente publication paraît chaque quadrimestre et offre un aperçu général et précis sur les évolutions économique et politique au niveau national, régional et mondial. Il permet au lecteur d'ajuster ses prévisions en fonction des évolutions observées ou de faire des anticipations tenant compte du paquet d'informations disponibles.



3. LE MENSUEL

La présente publication paraît chaque mois, elle offre un aperçu factuel des indicateurs économiques et présente les faits saillants ayant caractérisé la situation politique mensuelle du pays.



4. RAPPORTS ANNUELS



Disponible

MODULES D'INTERVENTION DE CONGO CHALLENGE

1. Formation
2. Assistance
3. Conseil
4. Lobbying
5. Réalisation des études
6. Organisation des conférences
7. Appui au management de qualité
8. Appui à la conception des programmes économiques du gouvernement
9. Appui aux politiques de mobilisation des recettes publiques
10. Appui stratégique aux gouvernements dans le suivi-évaluation des programmes économiques
11. Contrôle-qualité des travaux

LES VALEURS DE CONGO CHALLENGE

Congo Challenge croit aux valeurs cardinales dont il se veut le véhicule.
Ces valeurs reposent sur :

- L'abnégation ;
- Le sacrifice ;
- Le travail acharné.

Aussi, les ambitions du Think tank sont traduites à travers trois vertus
que sont :

- L'éthique ;
- La morale ;
- La bonne gouvernance.

Comment tenir en laisse une bande de « nègres » ?

Tu isolas les plus vaillants en les diabolisant et tu promeus les plus médiocres en leur octroyant des privilèges indus. Conscient de cette escroquerie, ces derniers seront encore plus agressifs envers les premiers pour préserver leurs privilèges.

Dixit Machiavel

ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le Mensuel Numéro 65

Publié en octobre 2022

Octobre 2022. Copyright©CongoChallenge2022
364, Boulevard du 30 juin, Immeuble Kiyo ya Sita, 5ème étage, local 501,
Kinshasa/Gombe, RD Congo +243 812763003

www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd